LA LIBERTÉ

70e anniversaire

Tirage: 12,000

Volume 70 No 12 Saint-Boniface, le vendredi 17 juin 1983



Mieux qu'en 1919!

La ville de Winnipeg tiendra cet automne un référendum pour savoir si les citoyens acceptent la politique d'armement nucléaire. **Voir l'OPINION en page 2.**

C'est possible

■ Il est sûrement encore trop tôt pour se réjouir. Mais les chances n'ont encore jamais été aussi bonnes d'enterrer le fameux projet Garrison qui aurait des conséquences incalculables pour le Manitoba.

Femmes au travail

■ Suite à sa première réunion annuelle, le groupe de femmes Pluri-elles veut former la femme qui s'intéresse au marché du travail.

Plus de musique

■ CKSB profite de l'été pour offrir à ses auditeurs une programmation plus détendue.

Services centenaires

■ À travers le Centre hospitalier Taché, les Soeurs Grises du Manitoba commémorent le centenaire d'une de leurs oeuvres. Sous le signe de la compassion.



Sr Yvonne Prévost,



La LIBERTÉ a mobilisé son équipe pour les prochains Marchefonds et Cyclefonds: Roland Stringer et André Guyot représenteront le journal le 25 juin prochain lors de l'événement. Un défi aux 40 autres organismes qui ont obtenu des contributions de Francofonds... **Voir nos pages sportives.**

Section spéciale!

La Saint-Jean, le Centenaire, la Fête franco-manitobaine: vous avez le choix des raisons pour vous rendre à La Broquerie dans une semaine.

Les commerçants de la région vous y invitent aussi. **Voir notre section spéciale à partir de la page 14.**

OPINION

La marche contre la course!

C'est confirmé. Depuis la grève générale de 1919, on n'avait pas vu à Winnipeg un aussi grand rassemblement que lors de la dernière marche pour la paix. Cinq pour cent de sa population a participé à cette "marche d'espoir" qui, par la force des choses, est une marche pour la survie.

Une marche contre l'inébranlable Pierre Trudeau qui, comme son voisin Ronald Reagan, soutient que le développement des armes nucléaires dans les pays "démocratiques" est le meilleur moyen à éliminer la menace d'une guerre nucléaire.

Une drôle de logique: chatouiller le loup pour ne pas se faire mordre. On s'engage à tester le missile "cruise" et à peut-être même fabriquer des pièces pour missiles avec l'espérance de voir un jour une marche pour la paix qui ne sera pas seulement une manifestation pour la survie.

La survie: voilà ce que demandent les 30 000 Winnipegois qui ont marché, qui ne veulent plus jouer avec l'armement nucléaire. C'est aussi la revendication de ceux qui sont descendus dans les rues ailleurs, que cela soit à Amsterdam, à Paris ou à Saskatoon. On refuse de laisser les leaders, communistes ou capitalistes, mettre en jeu l'avenir de cette planète.

Mais pour les en empêcher, la formule n'est pas évidente. Chose certaine, ce ne sont pas les nombreuses marches pour la paix à travers le monde qui empêcheront Pierre Trudeau de tester le missile "cruise" en Alberta. Après tout, il peut soutenir que les gens qui marchent manquent simplement de causes - ils le font pour "s'évacher" sur les pelouses de la législature. Un peu comme s'ils étaient au parc Birds Hill. Il n'y a que les hippies latents qui participent à ce genre d'activité!

La réalité politique oblige de passer à des moyens plus efficaces. C'est la raison pour laquelle certains attendent le référendum municipal sur le désarmement fixé pour le mois d'octobre.

Une négociation?

Le référendum se présente comme une activité qui pourrait créer le contexte nécessaire pour parler sérieusement du désarmement. On peut marcher sans penser, mais généralement, celui qui marque un X sur un bulletin, s'est donné la peine de réfléchir sur la question.

La force d'une telle activité, c'est que le peuple risque de prendre le sujet au sérieux. Ce qui peut chagriner un Pierre Trudeau qui supporte déjà mal le fardeau des élections.

Évidemment, il serait bien de voir 350 000 citoyens de Winnipeg voter "oui" pour le désarmement. Toutefois, son succès résidera dans le nombre de personnes qui ont pris conscience de la menace nucléaire.

La question pour le référendum a été adoptée par le conseil municiapal en juin 1982: *"Appuyez-vous le désarmement nucléaire par toutes les nations, sur une base graduelle, avec le but ultime d'avoir une terre libre de tous armes nucléaires, et mandatez-vous le gouvernement fédéral de négocier et d'implanter, avec les autres gouvernements, les étapes nécessaires pour atteindre ce but aussitôt que possible?"*

Aussi précise que puisse paraître pour certains cette question, il reste que ses interprétations peuvent être des plus variées. Qui sait ce que représente une négociation?

Toutefois, le référendum aura fourni une occasion pour sensibiliser le public à l'armement nucléaire. Ce qui sera une excellente préparation pour les prochaines élections fédérales. Si les habitants de Winnipeg se prononcent massivement en faveur du désarmement, les députés d'Ottawa devront en tenir compte. Ils le feront si leur élection en dépend.

Roland STRINGER



Un observateur qui était dans les environs lors de la grande manifestation de la grève générale de 1919.



"Une marche d'espoir". 30 000 Winnipegois sont descendus dans les rues Broadway, Main, Portage et Memorial pour manifester contre la course aux armes, lors la marche pour la paix samedi.

BILLET

Les Conservateurs plus "malronnés"?

Trève de clabaudage, de fausse civilité, de sabotage, de médisance et de conspiration sur les toîts de bécosse, aurait dit Cayouche, Petit Robert sous le sabot et Joe What en mémoire... Les Conservateurs ont eu un fun "bleu" à choisir le beau Mulroney, plus bilingue que Trudeau, plus québécois que Trudeau, plus à l'Ouest que Trudeau, plus à droite et plus canadien que Trudeau.

De quoi mêler les cartes des 3 000 délégués, 1 500 observateurs et 1 500 membres de la presse entassés dans le stade national à Ottawa, dans une chaleur de jungle, à bouffer des hot-dogs et des candidats.

Un beau cours de Sciences politiques pour la population, ont dit les commentateurs qui n'en ont jamais suivi. En effet, qui aurait deviné que Joe Clark changeait de chemise à chaque tour de scrutin, que Crosbie avait répété son discours devant la télé nationale vendredi matin, que les "heavyweights" dans le parti manquaient aussi des rendez-vous au coin de l'estrade, que Peter Puck ferait la mise au jeu dans une commission royale d'enquête sur le fisc, que Jake Epp ne sera pas au cabinet, que Brian Peckford est un conservateur du centre...

Entre autres. Si Joe et ses boys ont choisi Mulroney par omission au 3e tour, comment appeler le péché à Crosbie? Unilinguisme ou mauvaise éducation tout court (ABC chronique)? Et le nouveau chef: il en faut de l'humilité pour convoiter la "top job" ou rien à 37 ans comme à 44 ans, sans passer par l'école parlementaire.

Il est vrai qu'un congrès à la direction, ça éduque; deux congrès, ça désillusionne. Pour un bleu, on peut toujours se résigner à devenir multimillionnaire!

Car l'argent peut donner le succès là où les principes échouent. Comme le charme et l'humeur (la "mood"). Donnez-nous un autre congrès la semaine prochaine à Montréal et un autre sera élu.

Quand l'humeur aura changée, on reconnaîtra que le beau Brian est le candidat de personne: certainement pas des Québecois francophones qui aimeraient bien se défaire du mythe du "French power" à Ottawa; pas des radicaux de l'Ouest qui resteront dans l'arrière-banc dans un éventuel gouvernement; pas des Tories des Maritimes qui avaient des meilleurs choix; pas des "progressistes" de l'Ontario qui ont été incapables de s'entendre; pas non plus des caucus national et provinciaux.

Brian Mulroney a donc des chances d'unir le PPCC: il est le résultat d'une série de malentendus. Pour une majorité.

Jean-Pierre DUBÉ

Lettres à LA LIBERTÉ

Les artistes dans les communautés, réseau ou pas

M. le rédacteur en chef,

En réponse à l'article paru dans La LIBERTÉ du vendredi 3 juin dernier, j'aimerais apporter quelques rectifications afin de faire comprendre aux huit comités culturels du Manitoba et aux autres participants, les résultats réels atteints suite au Contact Franco-Ouest tenu au Centre culturel franco-manitobain, les 26, 27, 28 et 29 mai 1983, au sujet de la "Création d'un réseau d'achat de spectacles dans l'Ouest".

Oui, c'est vrai que ce premier Contact Franco-Ouest visait avant tout l'élaboration d'un réseau de spectacles en milieu rural!!! L'engagement à un réseau se résume en trois parties: 1. Information; 2. Formation; 3. Négociation en bloc.

Les organisateurs de spectacles présents au Contact Franco-Ouest 1983 sont intéressés à la création d'un réseau et il y a concensus de participer aux deux premières parties. **Information**: concernant les artistes disponibles à effectuer une tournée dans l'Ouest et **Formation**: une personne-ressource disponible afin d'aider à mettre sur pied leur comité de spectacles, de structurer leur programmation de spectacles de l'année et de former leurs bénévoles qui assument diverses responsabilités face à la présentation d'un spectacle dans leur communauté.

Par rapport à la troisième partie d'un réseau, c'est-à-dire, l'engagement concret d'une communauté à **négocier en bloc** avec d'autres organisateurs de spectacles de l'Ouest, cet engagement sera confirmé, par les communautés qui le désirent, le 1er septembre 1983. Donc, les organisateurs de spectacles qui ont assisté au Contact sont présentement en train d'expliquer l'idée d'un circuit de tournées aux autres membres intéressés de leur communauté ainsi qu'aux communautés avoisinantes qui n'assistaient pas au Contact Franco-Ouest 1983.

Ils auront à faire part de leur intérêt à s'intégrer à ce réseau, auprès de leur association culturelle provinciale, le Centre culturel franco-manitobain, pour le Manitoba, le 1er septembre 1983. En plus, en faisant partie du réseau dès septembre 1983, ils auront accès à l'information et à la formation qui répondraient spécifiquement à leurs besoins communautaires, dans ces domaines.

Établir un réseau solide, que ce soit dans l'Ouest, en Ontario ou dans l'Atlantique, ne se fait pas de jour au lendemain. Imposer un réseau aux comités culturels et leur demander de s'engager, c'est tordre le bras aux organisateurs de spectacles afin d'assurer la création de ce fameux réseau. Mais pas nécessairement sa "réussite".

La qualité et non la quantité est prioritaire dans toute création et il vaut mieux qu'un artiste se présente dans dix communautés de l'Ouest bien structurées et prêtes à l'accueillir que d'être accueilli par vingt-cinq "dits" organisateurs de spectacles et que cet artiste en revienne brûlé et déficitaire!!! Le titre "Les artistes n'iront pas dans les communautés" est faux: ceux qui s'occupent bien de leurs affaires circuleront toujours au pays, réseau ou pas! Les artistes circulent déjà; la création d'un réseau faciliterait leur travail d'organisation d'une tournée, de négociation, etc...

Le Centre culturel franco-manitobain s'est engagé à tenir la première réunion du réseau d'achat de spectacles dans l'Ouest avec les autres associations culturelles provinciales à la fin septembre 1983. S'il est si "évident que les comités culturels veulent des spectacles et qu'ils n'ont pas les moyens de faire venir un artiste à l'occasion d'une de ses tournées" le réseau devrait connaître le succès!!!

Si vous désirez de plus amples renseignements concernant le réseau de l'Ouest, n'hésitez pas à communiquer avec votre association culturelle provinciale, le Centre culturel franco-manitobain qui possède les détails complets concernant la création d'un réseau d'achat de spectacles dans l'Ouest.

L'article du 3 juin 1983 est un exemple concret d'un reportage qui a voulu essayer de brûler des étapes qui pourraient coûter très cher à l'avenir...

Bernice Parent
Saint-Boniface (Manitoba)
le 9 juin 1983

Donner un "Coup de pied"...

M. le rédacteur,

Lors de la Convention d'État des Chevaliers de Colomb du Manitoba, les 29, 30 avril et 1er mai, nous, les Chevaliers de Colomb des conseils francophones, nous prononcions officiellement contre la fameuse page "Pro-choix" de La LIBERTÉ du 22 avril.

Nous déplorons qu'un journal qui se veut défenseur des droits religieux et linguistiques de la presque totalité de ses lecteurs, se permette de faire de la publicité qui va à l'encontre de la morale de cette grande majorité, faire de la publicité, dis-je, pour un tout petit, petit groupe de bonnes gens qui sont à la recherche de la vérité et qui semblent avoir perdu la voie momentanément.

Il est à noter que je n'ai pas contribué au "Coup de pouce" cette année pour des raisons bien personnelles, mais comme on le lisait récemment dans une autre lettre à La LIBERTÉ, il faudra penser à donner un "Coup de pied" l'an prochain au lieu du "Coup de pouce", si on se permet une autre bévue comme celle-là.

M. le rédacteur, j'ai bien hâte de vous voir réagir à ces lettres que vous recevez depuis le 22 avril. Ne pourriez-vous pas nous dire pourquoi vous avez accepté une telle page d'annonce et de promotion de pro-choix et qu'elle est votre position face au problème de l'avortement!

Catholique avant tout et pour toujours.

Gérard Desrosiers
Trésorier d'État
Chevaliers de Colomb
le 8 juin 1983

c.c.: Peter Van de Mosselaer
State Deputy
410, avenue De Salaberry
Winnipeg, Manitoba
R2L 0Y7

N.D.L.R.: **La position du journal que vous demandez a été présentée en OPINION, vendredi 13 mai. Bonne lecture! Précisons néanmoins que nous faisons beaucoup pour satisfaire nos lecteurs. Mais il n'y a pas d'exclusivité.**

La pensée catholique a évolué face aux athés

M. le rédacteur,

Après lecture de la lettre d'O. Vielfaure dans La LIBERTÉ du vendredi 3 juin, je n'ai pu réprimer ma réaction et elle prend ici une forme écrite.

J'ai été particulièrement surpris par la conception que semble avoir ce lecteur de la fonction d'un journal. Je crois qu'il y a dans son esprit confusion entre les notions d'information, d'ouverture, d'examen critique et de discussion et celle de propagande.

Si ce lecteur n'a d'intérêt que pour les opinions catholiques, il peut se rendre à la messe, et cela plusieurs fois par semaine, ou encore lire de "bons" livres...

Mais une fois encore, il me semble nécessaire de préciser que tous les francophones ne sont pas catholiques et que toute majorité qu'ils soient, les catholiques se doivent malgré tout de respecter autrui et respecter (ce qui ne veut pas dire partager) l'opinion d'autrui. Un respect que l'on doit aux autres.

Ce lecteur, membre de la minorité francophone du Manitoba, devrait se garder de parler trop haut des droits de la majorité à dicter à l'ensemble de la population et à son journal ce qu'ils doivent penser, croire, valoriser et écrire. J'avoue ignorer si le goût du dialogue, de l'échange et le respect de l'opinion d'autrui font partie des idéaux catholiques, mais je sais, par contre, que, même au Vatican, il y a des dignitaires de l'Église qui sont chargés du dialogue avec les athés (mais oui!). L'Église catholique semble donc leur reconnaître le droit à l'existence, à la parole et semble accorder un certain intérêt à leur (ou leurs) façon(s) de voir le monde et l'Histoire.

Également, je suis sûr que ce lecteur a déjà entendu parler de l'oecuménisme.

Par ailleurs, le raisonnement de ce lecteur établissant un lien direct et sommaire entre la parution d'une publicité et l'orientation du journal me paraît pour le moins fragile. Il me semble que des accusations comme celles "d'indifférence", ou plus grave, "d'irrespect" devraient être plus solidement argumentées. Le simple fait que la lettre de ce cher lecteur ait été publiée suffit d'ailleurs à les démonter. J'espère d'ailleurs qu'elles seront retirées, ne serait-ce que par correction.

En conclusion, je crois que ce lecteur devrait réfléchir davantage sur la fonction d'un journal en particulier et celle des médias en général. Personnellement, j'attends de la lecture de ce journal des informations sur les problèmes et évènements qui me concernent ainsi que les éléments nécessaires pour me situer par rapport à ces débats (la lecture d'opinions diverses y contribue largement!). Je crois que La LIBERTÉ remplit bien à cet égard sa fonction d'information et de forum. Diverses caricatures parues dans ce même journal ont soulevé des tempêtes de protestations, en provenance pour la plupart du camp adverse. Ce lecteur l'aurait-il déjà oublié?

En outre, celui-ci veut nous faire croire que la pensée catholique constitue un bloc monolithique et figé. Ceci est incorrect. Diverses prises de positions récentes sur des problèmes contemporains tels que la crise économique, la guerre nucléaire et la guerre tout court m'incitent à croire qu'une évolution se dessine en faveur d'une nouvelle analyse de la réalité et d'engagements fermes.

L'horizon est menaçant pour les catholiques comme pour les non-catholiques (il y en a!), et tout particulièrement pour certaines catégories sociales: les démunis, les personnes âgées, les jeunes... Il l'est aussi à une autre échelle pour Le Tiers Monde (et bien plus encore pour le Quart-Monde).

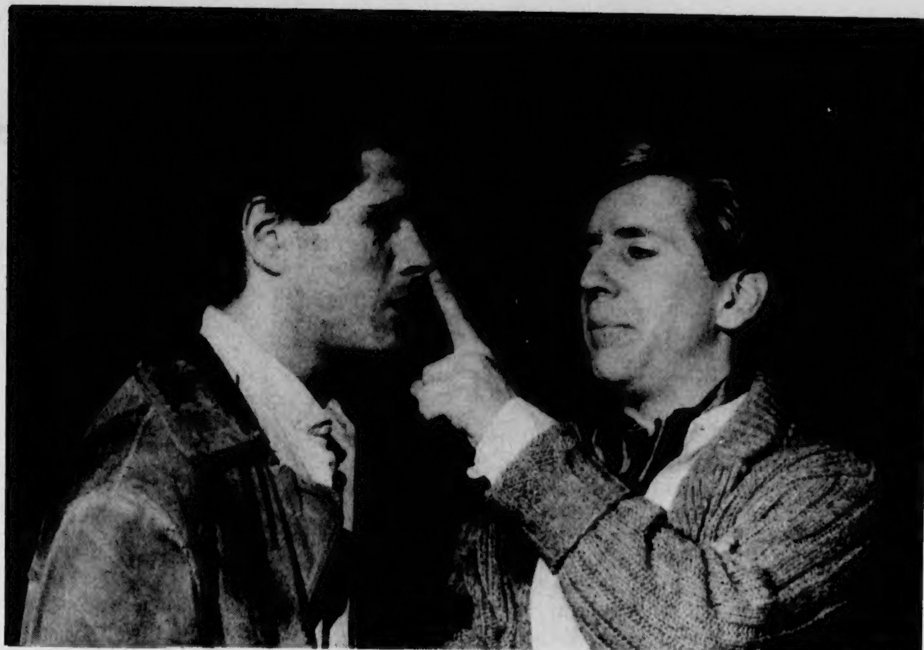
Plutôt qu'interrompre son abonnement à La LIBERTÉ, ce lecteur (ou cette lectrice) devrait y exprimer plus complètement ses idées au lieu de lancer des accusations outrancières et déplacées. Se pencher sur les évolutions récentes de l'attitude catholique lui ferait également le plus grand bien!

Hervé Domec
Winnipeg, Manitoba
le 8 juin 1983



Les partisans de Rhéal Cenerini atteignent le ridicule

Les partisans, une pièce de Rhéal Cenerini représentée lors de la soirée CM2 du Cercle Molière, cherchait à faire réfléchir le spectateur sur certains problèmes qui troublent son monde.



Une citation du texte "Les partisans": "Finis les accusations sans fondement et sans fin? Plus de harangues? Et tu me traiteras plus de porc?... Ce sera le paradis." (Charles Gagné et Pierre Trudel)

Les partisans met en conflit deux personnages qui veulent dominer un certain territoire, plus spécifiquement, les ressources de ce territoire. Les deux sont mauvais perdants. Les deux seront les perdants.

L'un, Fenicci, "est un émotif, un expert de la propagande, un qui tentera de vous faire accroire qu'il a été écrasé toute sa vie, qu'on l'a dominé, qu'on l'a exploité".

L'autre, Farraday, "est le puissant, celui qui sait apprécier la nécessité et l'importance de l'ordre". Entre les deux, on retrouve "l'arbitre impartial, Facillard, "du département de la paix sociale".

En somme, le scénario se résume de la façon suivante: Les deux personnages en guerre défendent leur position à l'arbitre. L'arbitre, sur le point de quitter la scène après avoir tranché en faveur du puissant Farraday, est témoin d'un faux suicide de l'opprimé Fenecci. Quand Farraday veut constater la mort, il est abattu par Fenecci. Ce qui n'empêche pas Farraday de tuer Fenecci avant de lui-même mourir! L'arbitre, Facillard, quitte la scène sur les paroles suivantes: "Ils étaient tous les deux morts lorsque je suis arrivé".

La question évidente en quittant la salle après la représentation est de savoir ce que voulait dire l'auteur par cette réplique. Car, chose certaine, il est évident pour le spectateur que les personnages de Rhéal Cenerini sont d'un autre monde. Même si certaines choses qu'ils disent s'appliquent bien au nôtre.

"J'essaie, avant tout, de ne pas imposer de message au spectateur. Je préfère le faire réfléchir sur un problème" souligne Rhéal Cenerini. Sa méthode: "Je ridiculise les stéréotypes que nous avons de certains groupes pour que le spectateur aille audelà de ces stéréotypes, ce qui de semble nécessaire pour comprendre une situation."

Selon Rhéal Cenerini, le contenu de ses créations dramatiques vise une prise de conscience. Pour y arriver, il faut chercher ailleurs que dans les stéréotypes, que cela soit celui du pauvre et du riche, du patron et du syndiqué, du père et de l'enfant.

Peut-on trouver des liens entre le contenu de **Les partisans** et la francophonie? "Je n'ai pas voulu faire une commentaire spécifique par rapport à la communauté franco-manitobaine. N'empêche que, comme je vis dans cette communauté, elle influence ce que j'écris."

Soulignons que Rhéal Cenerini a soumis ses dernières créations de théâtre, l'autre étant **Aucun motif**, aux Éditions du Blé, avec l'espoir qu'elles soient publiées.

Dans cette éventualité, il sera intéressant de voir un autre metteur en scène monter une pièce de Rhéal Cenerini. Une perspective qui inquiète un peu l'auteur: "De passer d'une idée à la présentation de cette idée à un public est déjà une étape difficile à franchir pour un jeune qui écrit. La publication sera certainement aussi difficile."

Roland STRINGER

Les ondes serviront la détente cet été

CKSB a lancé sa programmation estivale. La plupart de ses émissions locales demeure pour l'été. Ce qui n'empêchera pas les auditeurs de découvrir un contenu qui se prête plus à cette période de détente.



Les réalisateurs de la programmation estivale à CKSB: Raymond Provost, Léo Dufault et Claude Saindon.

"Pendant l'été, nous en profitons pour alléger la programmation" souligne Maxime Desaulniers, directeur de la programmation de Radio-Canada au Manitoba. "Il y aura beaucoup plus de musique. Car, l'été, c'est vraiment le temps de relaxer."

Maxime Desaulniers signale que, pour la première fois à CKSB, on ne change pas toute la programmation, mais plutôt son orientation. Radio-Réveil, Divertissimo, les samedis de Pulsation, Il était une fois et Bonjour Samedi sont tous des programmes qui se poursuivront cet été. Mais avec un contenu plus détendu!

Cela ne veut pas dire que le seul poste de langue française au Manitoba n'offrira rien de nouveau à ses auditeurs pendant cette saison. En plus d'émissions spéciales, CKSB propose quelques nouveaux programmes: Chacun son tour, Midi-trente et La malle aux idées.

La malle aux idées. Cette émission quotidienne et présentée à 11h00 pour les personnes qui restent chez-elles. On parlera donc de santé, de cuisine, de jardinage...

Midi-trente. Il s'agit de l'émission **L'informateur** qui sera présentée sur l'heure du midi et qui touchera moins la politique et plus les activités communautaires.

Chacun son tour. C'est une émission produite au niveau national qui comprendra une participation d'animateurs de la France, la Belgique et la Suisse.

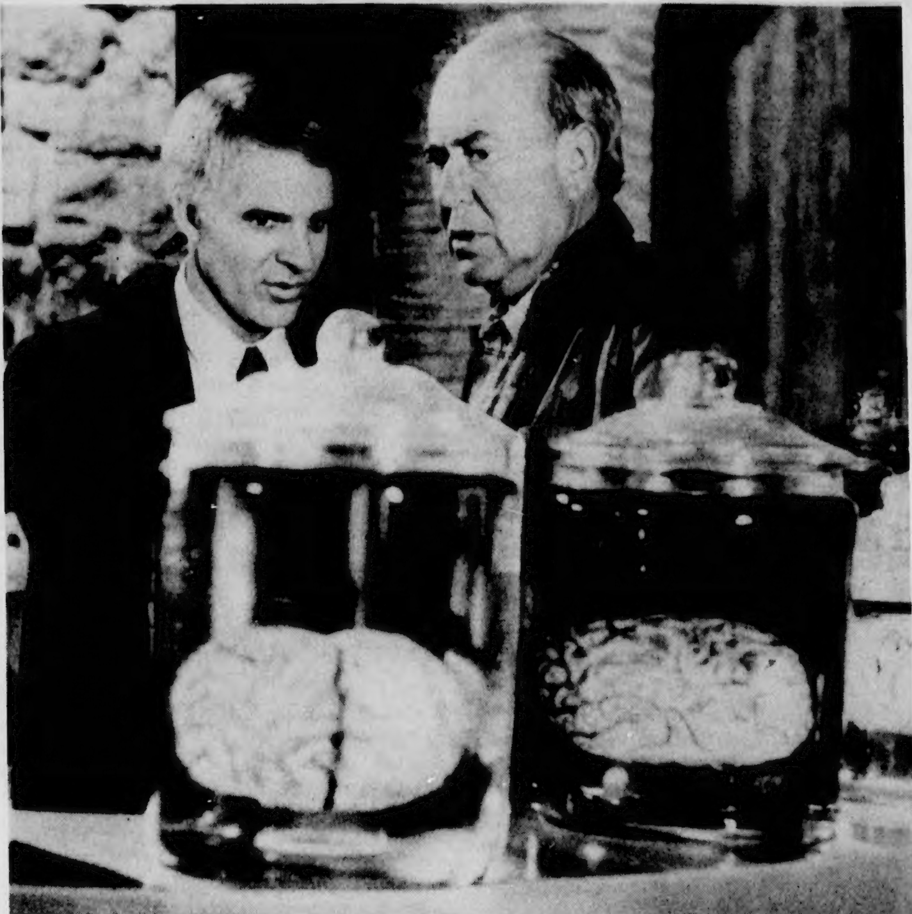
Soulignons que Chacun son tour sera diffusé de Winnipeg pendant la première semaine du mois d'août. Ce sera la première fois dans l'histoire de CKSB qu'il y aura dix heures d'émission diffusée en une semaine à partir de Winnipeg pour le réseau national. L'émission tâchera de dessiner un portrait du Manitoba français.

Aussi, le 24 juin sera le début de 48 heures ininterrompues de radio à CKSB. Entre autres, CKSB se rendra sur le terrain de la Fête de la Saint-Jean-Baptiste à La Broquerie et sur la routes des cyclistes et marcheurs pour couvrir le projet de prélèvement de fonds de Francofonds. Et c'est ce soir-là que commencera la 10e Nuit du jazz, composée de six heures de musique.

Soulignons aussi, pour les amateurs de musique contemporaine, que l'émission nationale Sept heures bonhomme continuera pendant l'été. À chaque soir de la semaine, cette émission offrira trois heures de musique d'aujourd'hui...

R.S.

Le film de la semaine



"The Man With Two Brains"

Une comédie estivale avec Steve Martin (à gauche) en compagnie du réalisateur du film Carl Reiner.

Au Northstar II (non recommandé aux enfants).

Le CALENDRIER

Jeudi 16

- Le Foyer du CCFM présente Gilberte du jeudi au samedi.

Vendredi

- Le film "Pretty Baby" sera présenté à la Galérie d'art de Winnipeg de vendredi à dimanche (2$ pour les membres et 3$ pour les non-membres).

- Le Collège universitaire de Saint-Boniface, lors d'une cérémonie de dédicace, donnera à sa bibliothèque le nom de Bibliothèque Alfred-Monin. La réception aura lieu à 17h00.

Samedi 18

- Le Centre d'information chilien organise une vente de garage au 285, rue Balmoral, entre 10h00 et 17h00. (Véronique au 783-4031)

Dimanche 19

- L'exposition des tableaux de Fran Partridge, Lillian Peirson et Alice Anderson débutera à la galerie Medea, à 14h00. Elle se poursuivra jusqu'au 13 juillet.

Lundi 20

- La Chinese Canadian Heritage Exhibition débute au Musée de l'homme et la nature et se poursuivra jusqu'au 26 juin.

Mardi 21

- L'exposition des tableaux de Ron Gorsline débute à la galérie Plug-in, 175, avenue McDermot et se poursuivra jusqu'au 3 juillet.

Mercredi 22

- La réunion annuelle de l'Association des commerçants du vieux Saint-Boniface aura lieu à 19h30 au 219, boulevard Provencher.

- Le Centre hospitalier Taché tiendra un banquet, à 18h00, en l'honneur des résidants.

Jeudi 23

- Le Conseil de la paix du Manitoba présente le film "Survival... or Suicide" à la bibliothèque Centennial, à 19h30.

- Le Foyer du CCFM présente Pat Joyal.

Vendredi 24

- La Fête franco-manitobaine aura lieu à La Broquerie.

- Le Foyer du CCFM présentera dix artistes franco-manitobains.

Samedi 25

- Francofonds tiendra ses activités de prélèvement: Marchefonds et Cyclefonds annuels.

LA LIBERTÉ

L'unique hebdo de langue française au Manitoba

lance un

CONCOURS DE DEVISE

Une devise est une formule écrite exprimant une pensée, un sentiment, un mot d'ordre ou une règle de vie, et accompagne les armoires, le logo ou le symbole d'une entreprise. Des exemples:

"Dieu et mon droit" (La LIBERTÉ 1913)
"Nous sommes, nous serons" (Le Temps, Ottawa)
"Fais ce que dois" (Le Devoir, Montréal)
"Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur" (Le Figaro, Paris)

Le jury: Le jury est constitué de cinq personnes choisies dans la communauté franco-manitobaine selon leurs expertises dans les domaines journalistique, historique et littéraire. Les membres du jury représentent la ville et les régions. Ils seront présentés au public à la conclusion du concours.

Les critères: Les juges ont retenus deux critères: la devise doit être: originale et brève. La nouvelle devise sera incorporée au logo du journal.

Les échéances: Les soumissions pour le Concours de devise doivent être envoyées avant le **31 juillet 1983** à:

Concours de devise
La LIBERTÉ
Case postale 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

Le choix de la devise sera effectué au cours du mois d'août et le dévoilement de la devise aura lieu le 14 octobre prochain lors du lancement du 8e Coup de pouce.

NOTE: Toutes les soumissions appartiennent au journal La LIBERTÉ.

Le jury se réserve le droit d'adapter ou de modifier les soumissions ou encore de faire une synthèse de plusieurs soumissions. La décision du jury sera finale.

Les prix: **Un bon d'achat de 200$ à la Librairie Landry de Saint-Boniface; et un ensemble radio et cassette stéreo portatif de marque MONA (valeur de 300$) de la coop d'alimentation Boni-Coop de Saint-Boniface.**

DEVISONS!

NOM: ....

ADRESSE: ....

TÉLÉPHONE: .... CODE POSTAL: ....

"Soumission"

____

____

EXPLICATION, (si nécessaire) ______________________

____

Le siège de Garrison

Le projet d'irrigation au Dakota du Nord pourrait bien couler à pic si le bon sens l'emporte sur la politicaillerie

Un vote des sénateurs américains sur le budget annuel alloué au projet Garrison est imminent. Des rumeurs veulent que cette année, de grosses sommes soient débloquées. Mais jamais le lobby anti-Garrison n'a été aussi confiant de torpiller cette initiative qui aurait des conséquences terribles pour le Manitoba.

Albert St-Hilaire, le préfet de la municipalité de Montcalm, revient de Washington. Avec onze autres membres du Comité d'action contre Garrison, il vient de lobbyer une soixantaine de sénateurs pendant quatre jours. Il est "très impressionné". Sans hésitation, il affirme que "la situation n'a pas encore été aussi favorable. La réception a été très bonne dans tous les bureaux des sénateurs".

C'est vrai que les sénateurs, qui sont continuellement sollicités par des lobbistes professionnels, aiment recevoir les représentants du *grassroots*. Des groupes de gens concernés directement par un problème.

Pour le Manitoba, Garrison est un problème. Si le projet est conduit à terme, des dommages irréversibles sont prévus par les spécialistes. Imaginez un jour l'eau de la Rouge tellement salée qu'il n'y aura plus moyen d'en boire. Ou encore que la pêche commerciale disparaisse dans la province.

Et pourquoi? Pour un entêtement tellement incompréhensible que seul le patronage politique constitue une explication raisonnable.

L'affaire commence en 1965, avec une promesse. Cette année-là, on achève la construction du barrage Garrison pour régulariser les eaux traîtres du Missouri. Et, du même coup, on doit sacrifier un quart de million d'acres de bonnes terres agricoles.

En échange de cette perte, une promesse inconsidérée est faite aux agriculteurs du Dakota du Nord: les moyens seront pris pour permettre d'irriguer un million d'acres de terre. En théorie, la compensation est tentante. Mais la réalité se plie parfois difficilement à la démagogie.



Albert St-Hilaire, le préfet de Montcalm. Le lobby a été utile.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 12,000 foyers du Manitoba français.
Membre de

APF — Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Administrateur: Christian SUCHE
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Rachelle LAFOND
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ,** Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204)**247-4823.**

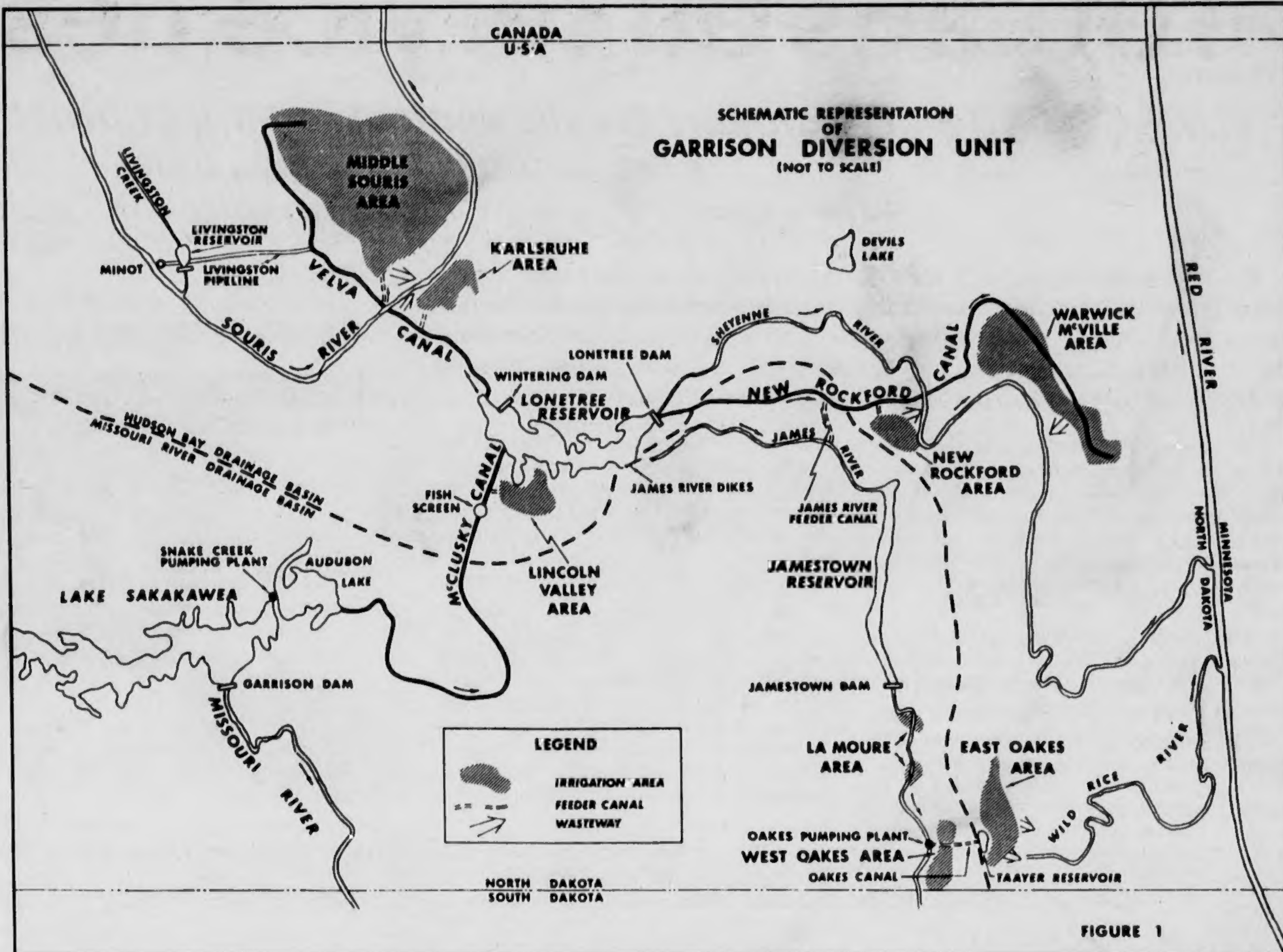
L'abonnement annuel coûte 16$50 au Manitoba, 20$00 partout ailleurs au Canada, et 25$00 à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
247-4823



Car toute terre n'est pas irrigable. Il faut un type de sol apte à drainer l'eau. Or le Dakota du Nord est loin d'en posséder un million d'acres. Qu'à cela ne tienne, une promesse, c'est une promesse. Les bâtisseurs de canaux de dérivation se mettent à l'ouvrage et dessinent de beaux plans, sûrement très ingénieux.

Catastrophes

L'ennui, pour les Canadiens, c'est que la réalisation de ces plans connecterait les eaux du bassin du Missouri avec les eaux du bassin de l'Hudson. De l'eau du Missouri finirait par se jetter dans la Rouge (voir la carte). D'où une série de catastrophes.

Tout d'abord pour la pêche commerciale au Manitoba. Les experts estiment qu'au bout d'une trentaine d'années, les espèces peu enviées de poissons qui vivent dans le bassin du Missouri prendraient le dessus sur les espèces manitobaines et rendraient la pêche commerciale inutile. Les défenseurs de Garrison ont proposé l'installation d'un grillage pour empêcher la venue de poissons indésirés. Ils sont loin d'avoir convaincus tout le monde.

Ensuite, si les agriculteurs américains commencent à irriguer, la concentration en sel des rivières Rouge et Souris augmentera. On y trouvera aussi des restes de pesticides, d'herbicides et autres fertilisants. L'eau finira donc par devenir imbuvable.

Albert St-Hilaire s'est rendu compte, durant le lobby des sénateurs, qu'ils n'étaient pas au courant que la Rouge est la seule source d'eau potable pour bien des Manitobains. Les puits artésiens étant inutiles, puisque l'eau est trop salée.

Les sénateurs ont aussi pu entendre des pêcheurs expliquer qu'un vote favorable à Garrison amènera inévitablement la perte de leur emploi. Ils ont pu aussi écouter des Indiens avancer des inquiétudes semblables...

Une action forte

Pour les sénateurs qui sont insensibles aux conséquences humaines et économiques, il reste un atout de taille pour les convaincre de ne plus approuver de crédits pour Garrison: la loi. Le traité des eaux frontalières signé en 1909 entre le Canada et les États-Unis est formel: une nation ne peut polluer l'autre.

Si les émissaires du Comité d'action contre Garrison ont seulement tenté de sensibiliser des sénateurs, ce n'est pas un hasard. La Chambre des représentants a déjà voté l'an dernier, à une large majorité, contre Garrison. Mais le Sénat s'était prononcé en faveur du projet. Il a fallu faire un compromis. Les sénateurs l'ont emporté. Aujourd'hui toutefois, la balance pourrait pencher du côté des anti-Garrison.

Comme Albert St-Hilaire, Don Scott, le député néo d'Inkster, croit que les conditions n'ont jamais été aussi propices pour contrer le projet de dérivation. Même s'il reste très prudent, il ne cache pas un certain contentement. Après tout, c'est lui qui a poussé un caucus, déjà favorable à une action forte, à s'engager à fond dans la lutte anti-Garrison.

Pour faire réfléchir

Le fédéral n'a pas voulu que le Manitoba ouvre un bureau à Washington. En échange, le gouvernement provincial a son mot à dire dans les décisions prises sur Garrison.

C'est depuis l'arrivée des néos au pouvoir que le Manitoba prend vraiment une part active dans la bataille. "Du temps des conservateurs, note Don Scott, presque rien n'a été entrepris. Pour eux, la responsabilité revenait au gouvernement fédéral." Ce qui renforce l'optimisme du député d'Inkster, c'est l'opposition à Garrison non seulement au Canada et au Dakota du Nord, mais aussi ailleurs aux États-Unis.

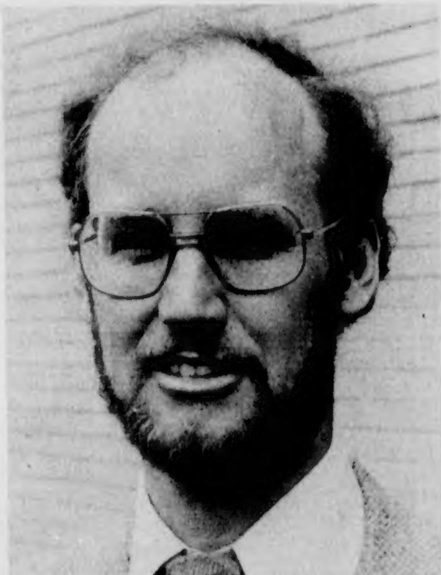
Que l'on ne s'y trompe pas en regardant cette carte: peu d'éléments du projet Garrison sont terminés. Il n'y a vraiment que le canal McClusky qui est presque prêt. La station de pompage Oakes, sur la rivière James, est en voie de construction. L'argent avait été débloqué l'an dernier, grâce à un vote favorable du sénat.

En principe, si les fonds sont débloqués, les travaux de construction du canal New Rockford seront entrepris.

La ligne en pointillés délimite de l'Hudson et celui du Missouri. Les zones hachurées représentent les endroits les plus propices à l'irrigation.

La sonnette d'alarme pour le Manitoba serait l'établissement du réservoir Lonetree, dont la seule raison d'être est de permettre d'irriguer les zones hachurées sur la carte.

Car une fois l'infrastructure en place, comment refuser de construire le canal Velva, par exemple? C'est la tactique utilisée par les pro-Garrison: procéder par étape pour éviter d'effrayer les gens avec l'envergure du projet. Eh bien c'est raté!



Don Scott, le député néo d'Inkster. Des raisons d'espérer.

Ainsi le lobby environnemental prend de l'ampleur. Il y a des gens qui essaient de faire comprendre aux agriculteurs qui pourraient bénéficier de l'irrigation qu'il vaut mieux être certain d'avoir une récolte d'alfalfa par an plutôt que trois pendant trente ans. Car une irrigation mal conduite finit par détruire la terre. Sans oublier, rappelle Don Scott, que l'équipement pour assurer l'irrigation n'est pas donné: il faut investir 100 000$ pour équiper un quart de section. Encore de quoi faire réfléchir.

Parmi les opposants à Garrison, on trouve aussi les personnes qui pensent qu'il est grand temps de nettoyer les dépotoirs de produits toxiques plutôt que de se lancer dans un projet d'irrigation qui ne sera jamais rentable. Enfin, il y a ceux qui s'opposent à la connexion de deux réseaux fluviaux.

Tout indique donc que le lobby anti-Garrison pourrait gagner cette guerre d'usure. Dernier signe encourageant: Même les médias américains ne montrent plus un support sans faille à Garrison.

Encore que dans cette affaire, ce n'est pas la force des arguments qui l'emportera. C'est la politique qui décidera. Pourtant, ça ne doit pas être si dur de briser de vieilles promesses?

Bernard BOCQUEL

Saint-Pierre-Jolys

Le Centre récréatif récolte plus de 2 300$

Le Marcheton, au profit du Centre récréatif de Saint-Pierre-Jolys, qui eut lieu le 12 juin fut un grand succès, plus de 2 300$ ayant été ramassés.

Les gagnants qui ont obtenu le montant le plus élevé étaient répartis en catégories d'âge. Jusqu'à 12 ans: Lynne Buisson et Rachel Daigneault; 13 à 19 ans: Donald Audette et Jody Carrière; 20 ans et plus: Claudette Closson et Bill Grabowsky.

Jacqueline ROY



Claudette Closson et Bill Grabowsky.

Saint-Jean

Calendrier

Le 26 juin - Commençant à 14h00 au parc de Saint-Jean-Baptiste, grand pique-nique familial-paroissial.

Le 26 juin à 20h00 à la salle du centenaire de Saint-Jean-Baptiste - Bingo genre "share the wealth" au profit des rénovations à la patinoire; entrée gratuite; numéro de permis provincial 001-83.

Le 27 juin - Au parc de Saint-Jean-Baptiste, partie de balle entre les Brewers de Saint-Jean-Baptiste et l'équipe "Queen and Her Court" (une femme et trois hommes).

Rectificatif

Dans la Vie sociale la semaine dernière, on écrivait Rachelle Beaudette avait épousé Gérald *"Beaudette"*. Il s'agissait bien sûr de Gérald **Barnabé**. Nos excuses auprès du couple.

100 ans au service des autres

Les Soeurs Grises veulent aider leur prochain avec amour et compassion. Un esprit vécu au Centre hospitalier Taché.

En 1883, les Soeurs Grises construisent un édifice de briques de quatre étages qui devient le premier pensionnat pour jeunes filles de l'Ouest. Cet événement centenaire est commémoré cette année à travers le Centre hospitalier Taché. L'un des plus grands centres de soins médicaux de la province.

Le Centre hospitalier Taché, tel qu'on le connaît aujourd'hui, date de 1973. Cette réalisation des Soeurs Grises, explique Sr Yvonne Prévost, la directrice de l'institution, a pour but "de rejoindre ceux qui sont le plus dans le besoin: les personnes âgées, les handicapés. Des gens qui souvent n'ont pas de place pour être reçus".

Il y a exactement 60 ans que les Soeurs Grises offrent au Manitoba des soins continus aux personnes âgées et handicappées. Et la tâche ne manque pas.

Ainsi, environ 400 personnes, à temps plein ou à temps partiel, s'occupent de 320 résidants, dont la moitié a besoin d'être surveillée constamment. Il faut dire que les critères d'admission sont clairs: la personne doit absolument être "institutionnalisée", c'est-à-dire, placée dans une institution. La liste d'attente pour rentrer au Centre hospitalier Taché est toujours longue. Sr Prévost parle d'une centaine de demandes.

Durant les douze derniers mois, près de 70 personnes ont été admises. Sur le total des résidants, 45 ont moins de 60 ans, les deux-tiers sont des femmes, 60 pour cent sont catholiques, 17 religions sont représentées et la moitié est francophone. Un nombre en augmentation, fait remarquer Sr Prévost, qui indique que les francophones totalisaient 40 pour cent des résidants.

Enrichir

Être admis au Centre hospitalier Taché, "c'est ordinairement pour y finir les jours" note la directrice de l'institution, qui ajoute toutefois que chaque année, deux ou trois personnes retrouvent assez de vigueur pour retourner dans leur foyer.

Il reste que la majorité des résidants exigent beaucoup de soins professionnels. 156 en demandent quatre heures; 93 trois heures et 65 deux heures par jour. En plus des employés, plus d'une centaine de bénévoles offrent leur aide, (faire des promenades avec des résidants, par exemple). "Des activités pour enrichir la vie des gens" souligne Sr Prévost.

Pour l'exercice financier 1983/84, le budget du Centre hospitalier Taché s'élève à 9 300 000$. 83 pour cent de ce montant est financé par la province. Les autres 17 pour cent sont couverts avec la contribution journalière de 12$55 payée par chaque résidant. Une somme qui ne pose jamais un problème car elle ne dépasse pas le chèque de pension.

Le budget est en hausse de 7,5 pour cent par rapport à 82/83. La direction a dû se séparer de quelques employés et excerce un contrôle plus serré sur le matériel pour rester dans les limites budgétaires.

Dignité et respect

Il n'est pas question que le Centre hospitalier Taché s'agrandisse. "Il faut préserver l'esprit de famille, affirme Sr Prévost. Les gens ne doivent pas devenir des numéros. Nous mettons beaucoup l'accent sur la dignité, le respect des personnes. Le personnel et les résidants semblent heureux d'être ici. Je suis très heureuse avec le personnel. Il faut dire que c'est un travail exigeant."

Mais les responsables du Centre ne se limitent pas à assurer des services aux résidants. Ils ont choisi de s'ouvrir à l'extérieur. De trois manières.

- Des bénévoles apportent quotidiennement 50 popotes roulantes ("Meals on Wheels") à des gens qui peuvent rester dans leur foyer mais qui ont du mal à se préparer à manger.



Sr Yvonne Prévost, directrice du Centre hospitalier Taché. "Si on vit notre foi avec ces gens-là, c'est l'Évangile tout pur."

- 95 personnes bénéficient, à raison de 25 par jour, des "soins de jours". Elles viennent le matin pour des médicaments, des bains, des exercices en groupe, recevoir les sacrements, et quittent le Centre dans l'après-midi.
- L'an dernier 50 nécessiteux ont profité des traitements palliatifs ("Respite Care"). Ce service permet un internement de deux semaines à un mois pour donner un repos aux gens qui soignent des personnes âgées chez eux. Quatre lits sont réservés à cet effet. Là encore, la liste d'attente est longue.

Ces trois programmes, la directrices estime qu'ils répondent aux besoins que peut combler une institution comme le Centre hospitalier Taché. Ce qui ne l'empêche pas de souligner que "nous sommes à l'écoute, si d'autres besoins se font sentir".

Une déclaration forte quand on sait à quel point les Soeurs Grises se veulent au service des autres. Sr Yvonne Prévost le démontre avec une force tranquille: "Les résidants restent des personnes que nous traitons avec amour et dignité. Pour nous, c'est un privilège de les servir. Si on ne les avait pas, on n'aurait pas l'occasion vraiment de se donner, de vivre notre amour pour le prochain."

Bernard BOCQUEL

Une longue histoire

Voici, rédigé par les Soeurs Grises, un rapide historique du Centre hospitalier Taché.

Le Centre hospitalier Taché a une longue histoire de développement continu et de soins compatissants. Depuis 1844, alors que les premières Soeurs Grises arrivaient de Montréal par canot, elles s'occupèrent des citoyens de leur milieu et lorsqu'il était nécessaire, elle leur fournirent abri et soins dans leur propre maison.

L'actuel Musée de Saint-Boniface fut la maison originelle des Soeurs Grises. Construite en bois rond équarri, elle fut terminée en décembre 1847. En 1883, une construction de quatre étages fut bâtie près de la maison des soeurs, comme pensionnat pour jeunes filles. Plus tard, une autre congrégation religieuse - celle des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie - vint à la Rivière Rouge et se chargea de l'enseignement à ces jeunes.

Ce partage permit aux Soeurs Grises de consacrer tous leurs efforts aux soins des orphelines, des enfants abandonnés et toutes autres personnes dans le besoin.

En 1912, les Soeurs Grises ajoutèrent trois ailes à l'édifice de 1883 et se servirent de celles-ci comme Maison provinciale, laissant la partie de 1883 pour le soin des orphelines et des enfants abandonnés. La maison de 1847 (Musée) fut consacrée exclusivement aux personnes âgées, et ce jusqu'en 1923, alors qu'elle devint trop exiguë, avec les besoins d'une nombre toujours croissant de résidants. À ce moment, les soeurs retournèrent à la maison de 1847 (Musée) laissant les trois ailes de 1912 pour l'hébergement et le soin des vieillards et des infirmes.

En 1935, d'autres dispositions furent prises pour loger les orphelines ailleurs et les ailes de 1883 et de 1912 furent alors connues comme "Hôpital Taché - Maison pour personnes âgées et malades chroniques".

La maison fut déclarée dangereuse en 1971. On initia alors la construction de l'actuel Centre hospitalier Taché. Originellement, il était un centre d'une capacité de deux cents (200) lits et fut complété en 1973 pour des résidants requérant des soins à long terme. Avec la demande croissante pour ce genre de soins, un ajout de cent vingt (120) lits fut autorisé et les premiers usagers furent acceptés en 1978.

L'EDUCATION ET...

L'école anglaise est populaire chez les étudiants francophones parce que...

Quarante-deux pour cent de tous les étudiants francophones interrogés fréquentent une institution anglaise. Pour 36% d'entre eux, la raison invoquée est l'absence d'institutions françaises, 16% déplorent le fait qu'on y offre moins de services que dans les écoles anglaises et 4% disent que c'est l'éloignement qui a influencé leur choix.

Le désir de poursuivre leurs études en français n'en est pas moins véritable; 44% des étudiants francophones en quête d'un diplôme le souhaiteraient alors que 29% préféreraient étudier dans la langue de Shakespeare. Enfin, s'ils en avaient le choix, le quart voudraient étudier dans les deux langues.

La très grande majorité des étudiants qui ont l'intention de poursuivre leurs études (82%) envisagent de le faire dans leur province de résidence actuelle.

Satisfaction au niveau primaire

Les francophones hors Québec sont généralement satisfaits quant aux possibilités d'étudier en français, surtout au niveau pré-scolaire (66%) et élémentaire (71%). C'est surtout dans les instructions de niveaux secondaire (59%) et post-secondaire (48%) que leur degré de satisfaction diminue.

Les répondants ont presque tous étudié en français.

On constate d'autre part que la dernière institution d'enseignement fréquentée par la majorité des répondants francophones (55%) était française. Au Nouveau-Brunswick, ce pourcentage atteint les 79% et 51% en Ontario. Il baisse ensuite jusqu'à 21% pour les francophones de la Saskatchewan. Fait à noter, la fréquentation d'une institution française s'estompe à mesure que le revenu et le niveau de scolarité augmentent.

Par ailleurs, ce sont les francophones les plus âgés (55 ans et plus) et les plus jeunes (15 à 19 ans) qui sont les plus susceptibles d'avoir fréquenté ou de fréquenter actuellement une institution française.

Presque la majorité des francophones estiment que la possibilité d'étudier en français dans leur région est en ce moment plus grande qu'elle ne l'était il y a cinq ans. Un peu moins seulement prévoient que la situation ira en s'améliorant d'ici les cinq prochaines années. Dans cette optique, ce sont les francophones du Nouveau-Brunswick et le la Nouvelle-Écosse qui se montrent le plus optimiste.

Les parents et l'éducation: Plusieurs pour l'école française, autant pour l'école bilingue

Les parents francophones qui ont des enfants à l'école, soit environ le tiers des répondants, sont partagés sur la question de la langue dans laquelle ils préféreraient que leurs enfants reçoivent leur éducation. 47% choisiraient le français, tandis que 41% opteraient pour l'enseignement bilingue et 10% pour l'enseignement en anglais; 1% favoriseraient l'école d'immersion et 2% sont indifférents.

Ecole d'immersion ou école française?

Les écoles d'immersion ont reçu la faveur de nombreux parents francophones hors Québec, exception faite de ceux de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick où la question n'était pas soulevée.

En effet, 45% des parents interrogés préfèrent les écoles d'immersion aux écoles françaises (26%); 16% des parents ont un penchant plutôt pour l'école bilingue.

Les parents les plus favorables à l'école d'immersion sont ceux de Terre-Neuve (67%), de la Colombie-Britannique (66%) et de l'Ile-du-Prince-Édouard (56%). Au Manitoba, les parents sont presqu'également partagés entre l'école d'immersion (39%) et l'école française.

PARTICULARITES AU NIVEAU DES PROVINCES

Terre-Neuve:

Tel qu'on l'aura mentionné plus haut, la très grande majorité des francophones de Terre-Neuve favorisent l'école d'immersion en français et ce pour les enfants depuis la maternelle jusqu'à la 6e année. Aussi, presque la totalité d'entre eux accordent leur appui aux écoles françaises dans leur province.

Ile-du-Prince-Edouard:

Les francophones de cette province ont eu à se prononcer sur l'instauration d'écoles françaises dans leur unité scolaire. 84% se sont montrés d'accord contre à peine 3% qui sont d'opinion contraire et 14% qui ne se prononcent pas.

Nouvelle-Écosse:

En Nouvelle-Écosse, il a été question de la répartition du programme scolaire. La majorité des francophones sont favorables à un programme scolaire à 100% en français pour la 1ère et la 2e année du cours primaire, à 80% en français pour les quatre dernières années du cours primaire et à 70% en français pour les 3 premières années du cours secondaire et à 60% en français pour les trois dernières.

A l'opposé, environ un Acadien sur trois est défavorable au programme scolaire en français à 100% en 1ère et 2e année dans les écoles acadiennes et un sur trois est défavorable à la répartition suggérée depuis le début jusqu'à la fin du cours secondaire.

Est de l'Ontario:

Plus du tiers des répondants se sont prononcés en accord avec l'instauration de commissions scolaires homogènes de langue française, de sorte que les francophones puissent avoir le contrôle de leurs écoles aux niveaux primaires et secondaires.

Manitoba:

La très grande majorité des Franco-manitobains jugent nécessaire que les francophones gèrent les écoles françaises de leur province: 13% pensent que ce n'est pas à ce point nécessaire et 3% n'y voient aucune utilité.

Saskatchewan:

Pour 75% des francophones de la Saskatchewan, la gestion des écoles françaises est nécessaire et importante, comparativement à 10% qui sont d'avis contraire.

Alberta:

Encore plus de Franco-albertains (84%) estiment que la gestion des écoles françaises par les francophones est nécessaire.

La plupart des francophones (61%) sont favorables à un programme scolaire à 100% en français pour la 1ère et la 2e année du cours primaire; 58% favorisent un programme à 80% en français pour les quatre dernières années du cours primaire; 49% optent pour un programme à 70% en français pour les trois premières années du cours secondaire et 50% des francophones ont un penchant pour un programme à 60% en français pour les trois dernières années. Le pourcentage de répondants défavorables à cette répartition varie entre 28% pour les deux niveaux du primaire et 37% pour les deux niveaux du secondaire. Entre 12 et 14% des francophones ne se prononcent pas.

Colombie-Britannique:

Six francophones sur 10 n'ont jamais entendu parler du programme-cadre pour l'enseignement en français dans leur province. 35% seulement en connaissaient l'existence.

Appelés à se prononcer sur ce programme-cadre après une brève explication à ce sujet, 74% des répondants s'y sont montrés favorables pour le niveau élémentaire. Ils étaient un peu moins nombreux (71%) à se montrer d'accord pour le niveau secondaire.

ANGLOPHONES DU QUEBEC

Plus de neuf étudiants anglophones sur 10 fréquentant une institution anglophone au Québec et 4% une institution bilingue. Selon la presque totalité des répondants, les cours sont dispensés uniquement en anglais.

Même s'ils font presque tous leurs études dans leur langue maternelle, une forte proportion d'étudiants anglophones sont d'avis que les maisons d'enseignement québécoises ne les préparent pas à affronter le marché du travail de cette province. Toutefois, 78% des répondants qui prévoient poursuivre leurs études envisagent de le faire au Québec. 67% préféreraient étudier en anglais et 28% dans les deux langues.

Pour leur part, les parents qui ont des enfants à l'école (soit environ le tiers de tous les répondants) sont partagés sur la question de la langue d'enseignement pour les enfants. En effet, 42% choisiraient l'anglais et 30% opteraient pour l'enseignement bilingue; 25% favoriseraient l'enseignement en francais et 2% l'école d'immersion.

Les chances d'étudier en anglais diminuent

Les anglophones du Québec ne se créent pas d'illusion sur les chances d'étudier en anglais dans leur province. 78% croient que ces chances ont diminué depuis cinq ans et 74% prévoient un avenir encore plus sombre dans cinq ans.

Plus ou moins satisfaits des possibilités d'étudier en anglais

Un pourcentage peu négligeable de 48% d'anglophones se sont dits satisfaits des possibilités d'étudier en anglais au Québec et ce, au niveau secondaire. Ils le sont davantage en ce qui concerne l'enseignement post-secondaire. Le degré de satisfaction est moins visible au niveau primaire (43%) et pré-scolaire (42%).

LE MARCHE DU TRAVAIL

L'anglais langue de travail chez les francophones

La majorité des francophones hors Québec travaillent en anglais ou du moins en anglais et en français.

D'ailleurs, la moitié des travailleurs francophones ont un patron dont la langue de travail est l'anglais. Ils sont 29% à travailler sous les ordres d'un patron francophone et 20% prétendent que leur supérieur est bilingue. En dehors des périodes de travail, soit pendant la pause-café, soit avant ou après les heures de travail, 41% des interviewés disent que les conversations se déroulent davantage exclusivement en français contrairement aux périodes consacrées au travail, pour qui le français est employé selon 23% des répondants.

Néanmoins, savoir le français sur le marché du travail actuel de leur province est profitable selon une très grande majorité de travailleurs francophones (81%), même qu'il le sera encore davantage d'ici cinq ans, selon 65% des travailleurs.

Chances au travail et promotion

Même si le francophone bilingue juge qu'il a autant de chances d'obtenir un emploi qu'un anglophone bilingue, il est d'avis que ce dernier obtiendra plus facilement que lui une promotion.

Quant à la langue de travail qu'ils préfèrent s'ils en avaient le choix, 37% des travailleurs se serviraient du français, contre 25% qui opteraient pour l'anglais et 36% qui sont indifférents.

Enfin, 45% des travailleurs francophones pensent que, pour eux personnellement, le français comme langue de travail n'a pas évolué depuis cinq ans. De plus, la majorité d'entre eux estiment que, d'ici cinq ans, ils ne parleront ni plus ni moins le français au travail qu'ils ne le font actuellement.

LES ANGLOPHONES DU QUEBEC

La langue de travail de la majorité des anglophones du Québec est l'anglais ou le français et l'anglais; peu d'anglophones travaillent dans un milieu où le français est la seule langue de travail du patron ou des employés. De plus, près de 80% des anglophones considèrent la connaissance de l'anglais sur le marché du travail comme profitable au Québec. D'ailleurs, près de 70% des anglophones interrogés préféraient travailler en anglais uniquement.

Le francophone bilingue a plus de chances

Les anglophones bilingues du Québec considèrent en general que leurs compatriotes francophones bilingues également ont beaucoup plus de chances qu'eux d'obtenir un emploi et que même les promotions leurs sont plus facilement accessibles.

Parmi les femmes qui ont récemment fait leur entrée sur le marché du travail, la grande majorité disent n'éprouver aucune difficulté à dénicher un emploi à cause de problèmes linguistiques. Par contre, une bonne majorité de toutes les femmes croient qu'elles auraient actuellement des difficultés pour ces mêmes raisons.

L'avenir est de mauvaise augure

Ils sont nombreux les travailleurs anglophones du Québec à penser que la connaissance de l'anglais sur le marché du travail est moins profitable qu'il y a cinq ans et qu'elle le sera encore moins dans les cinq prochaines années.

Opinions

L'ordre d'apparition des opinions n'est pas celui du questionnaire, mais plutôt celui du pourcentage de mentions d'une attitude extrême (tout à fait d'accord ou tout à fait en désaccord) par ordre décroissant.

	D'accord		En désaccord		Ne sait pas
	Tout à fait	Plutôt	Tout à fait	Plutôt	
a] Fort désaccord majoritaire					
Il vaut mieux avoir un accent parfait en anglais pour cacher son origine française..........................	2	3	74	20	1
Parler seulement anglais en dehors du Québec serait la solution à nos problèmes......................	2	3	73	20	2
Les francophones ont perdu la bataille sur les Plaines d'Abraham et ils devraient enfin se résigner à ce que, en dehors du Québec, le Canada soit anglais.......	2	5	72	18	3
b] Fort accord majoritaire					
Une personne qui parle deux langues possède une culture supérieure à celle d'une personne qui ne parle qu'une seule langue..	68	20	4	6	1
Il faut parler français le plus souvent possible.....	61	29	1	8	1
Le respect des deux langues officielles d'un bout à l'autre du pays serait la solution à nos problèmes.........................	60	25	4	8	2
La langue française est une des plus belles du monde...........................	58	34	1	6	1
Apprendre l'anglais est une nécessité pour les francophones en dehors du Québec...........................	57	30	3	8	1
Je suis d'abord Canadien avant d'être francophone...	57	21	9	10	3
Apprendre le français est une nécessité pour les anglophones du Québec........	50	31	5	9	5
c] Faible accord ou désaccord					
Il faut refuser de parler anglais le plus souvent possible, c'est aux anglophones de parler notre langue............................	10	14	41	34	1
C'est toujours une source de problèmes que d'avoir deux langues officielles dans un pays....................	16	20	34	28	2
Les Canadiens-français et les Canadiens-anglais ont appris à vivre ensemble en harmonie..................	17	36	17	28	3
Le Canada est en voie de résoudre ses problèmes linguistiques....................	12	36	17	25	10

Le Manitoba rural ne manque pas de préoccupations

Le premier ministre du Manitoba, accompagné de ministres et députés, vient de conclure une série de six réunions régionales dans le sud de la province. Histoire de connaître les problèmes locaux des Manitobains.



Des participants à la réunion régionale tenue à Notre-Dame-de-Lourdes le 9 juin.



La table gouvernementale. Andy Anstett, Gérard Lecuyer, Vic Schroeder, Howard Pawley, Pierre Adam et Al Mackling.

Le format choisi était simple. Dans un premier temps, les politiciens ont donné la parole aux leaders des communautés: du conseiller municipal, en passant par un représentant de la Chambre de commerce, de la commission scolaire, des administrateurs d'hôpitaux, de foyers, des gens en charge de personnes âgées, d'activités récréatives. Entre autres.

Puis dans un deuxième temps, Howard Pawley et sa suite participaient à une réception ouverte au grand public. Les rencontres se sont déroulées à Notre-Dame-de-Lourdes, Morden, Vita, Saint-Pierre-Jolys, Beauséjour et Whitemouth. Et les commentaires n'ont pas manqué.

"Les fleurs étaient plutôt rares," indique le député de Radisson, Gérard Lecuyer, qui a participé à plusieurs rencontres. Mais ce n'était pas le but. Chacun avait droit à prendre la parole.

Parmi les sujets qui revenaient régulièrement, Gérard Lecuyer retient le développement économique, "une question qui est revenue de multiples façons. On veut maintenir les emplois en place pour garder les gens chez eux".

Côté services de santé, des inquiétudes ont aussi été avancées. Explication vraisemblable: on parle au niveau national et provincial de freiner les coûts de la santé. Alors on s'oppose ouvertement aux coupures, chacun voulant davantage de garde-malades, de médecins, de lits d'hôpitaux.

Autres sujets qui préoccupent les leaders de communautés: l'évaluation des taxes municipales. On demande une plus grande équité. On s'interroge aussi sur le financement scolaire, l'évaluation des taxes scolaires. (Notamment à Notre-Dame-de-Lourdes. La division de la Montagne étant peu industrialisée, les taxes sont élevées.)

Sans oublier que dans chaque village, il y a une route préférée à paver, des inondations à éliminer, un feu de signalisation à placer, une subvention qui arrive en retard.

Inquiets des services

Trois projets de loi du gouvernement ont aussi fait l'objet de discussions durant les réunions.

• **La ceinture de sécurité obligatoire.** C'est Howard Pawley en personne qui tenait à répondre aux objections formulées en s'appuyant sur une batterie de statistiques. Il s'est dit prêt à perdre une élection sur le sujet. Car pour lui, "quand on parle de vie ou de mort, la politique doit passer au second plan".

• **Les conflits d'intérêt.** Certains voyaient dans cette initiative une manière de contrôler l'entrée en politique de personnes. Au contraire, affirment les néo-démocrates, cette loi donnera confiance aux électeurs, puisque les candidats dévoileront leurs avoirs financiers.

• **Les services en français.** Quelques personnes s'inquiétaient des frais encourus par les municipalités pour assurer des services en français. Mais personne ne revenait à la charge lorsqu'un ministre expliquait que les municipalités n'étaient pas tenues d'offrir des services. Et que si elles y revenaient, le gouvernement fédéral mettait de l'argent à leur disposition. Comme disait le ministre des affaires municipales, Pierre Adam: "Ce n'est pas nous qui avons déclaré le Manitoba, mais John A. MacDonald".

On comprend donc aisément que Gérard Lecuyer souligne, pour son gouvernement, "le besoin de mieux communiquer certains programmes".

Il ajoute: "Les gens qui ont assisté aux réunions ont montré leur satisfaction de voir que les membres du gouvernement venaient les rencontrer pour les écouter et leur donner des réponses. Je pense qu'ils ont vu qu'il y avait une volonté de répondre à leurs besoins. C'est-à-dire au moins de mettre les préoccupations à l'étude dans les cas où les budgets permettent pas une mise en oeuvre immédiate".

On verra bien à la lecture du prochain budget, dont les travaux préliminaires vont bientôt commencer, si les préoccupations soulevées lors des réunions régionales auront leur place dans les priorités de la prochaine année budgétaire.

Bernard BOCQUEL



Une année sainte, ça se fête!

Une quarantaine de membres de la Fédération des aînés franco-manitobains s'est rendue en Europe au cours des trois dernières semaines de mai. On les reconnaît devant les portes saintes d'une des quatre basiliques de Rome qui sont ouvertes spécialement pour l'année sainte.

On sait que l'Église catholique a voulu marquer exceptionnellement par une année sainte de 1950e anniversaire de la mort du Christ.

En plus d'une audience publique à Saint-Pierre-de-Rome, au cours de laquelle Jean-Paul II s'est adressé aux Canadiens en français, nos "trotteuses" se sont balladés dans sept pays européens.

DANS QUELLE LANGUE SE DÉROULE LA VIE QUOTIDIENNE DES FRANCOPHONES HORS QUÉBEC

Communications: l'anqlais est la lanque des médias



Pour la majorité des francophones hors Québec, les médias qu'ils consultent (radio, télévision, journaux, cimema et théâtre) sont de langue anglaise. S'il arrive que certains déplorent cette situation, on constate néanmoins que la plupart s'en accomodent fort bien puisqu'ils ne revendiquent ni ne souhaitent quelque changement que ce soit à ce niveau.

Ils sont effectivement 56% à synthoniser un poste de télevision anglais; 58% captent les ondes de la radion anglophone; 63% lisent les journaux anglais et 80% fréquentent des salles de cinéma où sont projetés des films de langue anglaise. **Parmi les 40% de francophones qui vont au théâtre, 44% assistent à des représentations en français et 45% en anglais. Cette discipline est par contre la seule pour laquelle un si grand nombre de francophones (59%) voudraient s'y adonner plus fréquemment dans leur langue maternelle.**

Ainsi, parmi les francophones qui ont accès en anglais à la télévision, radio, journaux, seulement un peu plus de 4 sur 10 (entre 41 et 47%) souhaiteraient que les médias soient diffusés plus généreusement en français. La proportion de francophones qui n'en manifestent pas le désir est toutefois toujours plus élevée (entre 49 et 56%) selon le type de média cité plus haut.

Mentionnons par ailleurs que ce sont les Franco-colombiens qui sont les plus nombreux, toute proportion gardée, à vouloir que les médias de leur province s'injectent d'une plus forte dose de français, exception fait du théâtre et du cinéma. **Sur le plan théâtral, précisément, on remarque, qu'au niveau de chaque province**, à l'exception de l'Ile-du-Prince-Edouard, **c'est la majorité des francophones qui voudraient y aller plus souvent en français.**

On note enfin que les fervents du théâtre et de la télévision en français sont principalement des francophones dont le revenu n'excède pas les $35,000. **Par contre, ceux qui désireraient que le français soit plus présent au niveau des cinq types de médias, sont surtout les plus scolarisés, notamment en ce qui concerne la lecture des journaux.**

PROMOTION DES INTÉRÊTS DES FRANCOPHONES

Les gouvernements ne sont pas les plus efficaces

Une majorité importante (56%) de francophones hors Québec considèrent qu'ils sont plus susçeptibles de faire avancer leur cause à coups d'efforts collectifs ou individuels que lorsque ce sont les gouvernements, tous niveaux réunis, qui s'en mêlent.

Toutefois, 30% des répondants lancent en quelque sorte la pierre au gouvernement provincial en le désignant comme celui qui devrait redoubler d'efforts et intensifier ses actions en vue de l'amélioration de la situation des francophones. Ils sont tout au plus la moitié (14%) à se plaindre en ce sens du gouvernement fédéral. Que la responsabilité d'encourager la francophonie incombe d'abord aux francophones euxmêmes est par ailleurs l'avis de 21% des interviewés.

Enfin, un peu plus du tiers des répondants ont déjà fait partie d'une ou de plusieurs associations au cours des cinq dernières années et 22% y étaient encore impliqués au moment de l'interview.

Un voisinage francophone, c'est important pour 50% des répondants

S'ils en avaient le choix, la moitié des répondants préféreraient vivre dans un voisinage francophone. Par contre, ils sont 23% à faire preuve d'indifférence de ce côté qlors que 13% opteraient carrément pour un voisinage anglophone et 6% voudraient demeurer dans un entourage bilingue.

Dans la réalité, 46% des répondants habitent un quartier entièrement ou surtout francophone; 38% vivent une situation opposée, c'est-à-dire qu'ils sont principalement entourés d'anglophones et 14% habitent dans un quartier bilingue.

Quant à la langue parlée avec les voisins, elle correspond aux proportions suivantes:

...toujours ou surtout en français:................43%
...toujours ou surtout en anglais:.................37%
...les deux langues également:....................17%

LES AMIS(ES) DES FRANCOPHONES SONT-ILS DES FRANCOPHONES?

Oui, pour 50% d'entre eux. Les autres francophones (23%) ont tous et surtout des amis anglophones alors que 28% fréquentent autant d'anglophones que de francophones.

Ils parlent toujours et surtout le français avec leurs amis francophones, et ce, dans une proportion de 76%; ils sont cependant 9% à parler toujours et surtout en anglais et 10% sautent d'une langue à l'autre.

Lorsqu'ils sont en présence d'amis anglophones, 90% des francophones emploient la langue de Shakespeare pour converser, 6% utilisent les deux langues et 4% s'en tiennent surtout au français.

Par contre, là où il ne se trouve qu'un seul anglophone parmi un groupe de francophones, ces derniers avouent, dans une majorité de 53%, que la conversation se déroule en anglais; 31% prétendent le contraire et 14% disent que les deux langues sont utilisées.

ACTIVITÉS SOCIALES

C'est l'anglais qui prédomine. Bon nombre de francophones entretiennent leur vie sociale en anglais. En effet, 44% des francophones pratiquent le sport en français mais encore davantage (46%) font leurs achats d'épicerie en anglais, magasinent en angalis (52%), fréquentent les restaurants (48%) de même que les bars et les discothèques (41%), en anglais encore.

Par contre, la majorité qui sont contraints d'utiliser l'anglais pour ce genre d'activités souhaiteraient qu'il en soit bien autrement:

...dans les sports:......................................54%
...pour leurs achats d'épicerie:.....................55%
...dans les magasins et restaurants:..............56%
...dans les bars et discothèques:..................54%

Fait à noter, ce sont surtout les francophones dont le revenu est plus élevé et ceux dont le revenu est le plus faible qui anticipent de tels changements. Il s'agit aussi d'une part de ceux qui détiennent 13 années ou plus de scolatiré et, d'autre part, de ceux qui en comptent sept ou moins. Enfin, au niveau de l'âge, on constate que ce sont les plus jeunes (15 à 19 ans) et les plus âgés (55 ans et plus) qui aimeraient mener une vie sociale plus intensément en français.

Par ailleurs, 61% des francophones disent avoir assisté à des offices religieux offerts dans leur langue à même leur localité ou leur région.

SERVICES FINANCIER SURTOUT EN ANGLAIS

S'ils désirent transiger financièrement en français, les francophones hors Québec doivent sutout s'adresser aux Caisses Populaires. C'est l'avis de la grande majorité d'entre eux. Les autres institutions bancaires, les compagnies d'assurances et les coopératives offrent pour leur part peu de services en français, selon la majorité des répondants.

EST-IL POSSIBLE DE VIVRE ENTIÈREMENT EN FRANÇAIS À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC?

Plus les francophones sont nombreux à l'intérieur d'une région limitée géographiquement, plus la croyance est à la hausse.

...dans le quartier ou le voisinage....42% y croient
...dans la ville ou le village.............36% y croient
...dans la région..............................26% y croient
...dans la province...........................16% y croient

ET LES JEUNES POURRONT-ILS DEMEURER FRANCOPHONES?

Les jeunes qui resteront francophones tout en continuant de vivre dans leur milieu actuel, ne le feront que difficilement selon la majorité des répondants. Par contre, seulement 57% d'entre eux sont préoccupés par ce problème.

Pourtant, 69% des parents ayant des enfants à la maison préfèrent leur parler en français, même si seulement 63% des parents répondent que leurs enfants ont appris le français d'abord. Il en reste 26% pour lesquels les enfants ont appris l'anglais en premier lieu et 19% préfèrent leur parler anglais.

Des 10% de parents dont les enfants ont fait simultanément l'apprentissage de l'anglais et du français, autant n'ont de préférence pour l'une ou l'autre langue lorsqu'ils s'adressent à leurs petits.

En fin, on remarque que le choix linguistique que font les enfants en se mariant demeure très important pour bon nombre de francophones; 48% indiquent leur préférence contre 43% qui répondent que ça ne les regarde pas ou qu'ils sont indifférents. Parmi ceux qui témoignent de leurs préférewnces, 41% des parents souhaiteraient un mariage avec un(e) francophone, 5% voudraient des brues ou des gendres bilingues et 2% des conjoints anglophones.

D'AUTRES DETAILS DE CETTE ETUDE SONT A VENIR...

La Broquerie

Fais-toi pas rouler, Jules!



Les 25 au 28 du mois d'août, Jules Balcaen sera à Montréal où il tentera de mettre La Broquerie sur la carte.

Jules Balcaen trouve de plus en plus pénible d'être humble.

Vous vous souvenez, il y a deux ans, lors du Roadeo de l'association des camionneurs à Winnipeg, il s'était distingué dans la catégorie "straight truck". Il s'était ensuite rendu à la compétition nationale à Toronto et avait répété son exploit.

Eh bien, le grand Jules n'a pas fini d'éblouir. Le 4 juin dernier, il s'est encore mérité la première place pour le "straight truck". Il n'a pas voulu s'arrêter là, cependant, et c'est lui qui a accumulé le plus haut total de points parmi les 43 concurrents.

M. Balcaen, qui "chauffe" depuis 1968 et qui est présentement à l'emploi de Bulk Milk Haulers est donc à faire ses bagages.

Parce que, cette année, ce n'est pas à Toronto mais à Montréal, qu'il se rendra pour les compétitions nationales. Il va sans dire que La Broquerie est fière d'être si bien représentée, qu'on lui souhaite beaucoup de succès et surtout, qu'il "ne se fasse pas rouler".

Rino Ouellet

INTERROGATION

Les paroles de Pierre le hantait

Il n'avait vraiment pas apprécié le discours de Pierre ce dimanche-là! Non. Ça l'avait enragé comme il s'enrageait peu souvent! Il n'en revenait pas de voir avec quelle facilité Pierre avait réussi à emporter la foule de gens qui piqueniquaient dans le parc. Tous les gens étaient émerveillés des paroles qui sortaient de la bouche de Pierre; il y en a même qui affirmait qu'ils avaient tout compris ce que Pierre disait; même s'ils ne comprenaient pas un mot de français. Ceux-ci affirmaient qu'il l'entendaient dans leur propre langue.

Paul savait que ça n'avait pas d'allure.

Quand même! Il avait assisté lui aussi au discours, et personne ne viendrait le convaincre que Pierre parlait dans toutes les langues: non, il parlait en français, un point c'est tout.

Paul aurait peut-être passé par-dessus tout cet événement s'il n'avait assisté, à son horreur, à une foule immense de gens qui s'approchait de Pierre en réclamant le baptême des chrétiens. Là, il avait du rouge! De voir Pierre et ses compagnons baptiser cette foule au nom d'un condamné, au nom d'un homme que l'autorité avait exécuté sur la croix, c'en était de trop!

C'est à ce moment-là qu'il avait quitté le parc à toute vitesse. Il n'avait rien dit, mais sa moto avait parlé pour lui. Plusieurs têtes s'étaient retournées; plusieurs l'avaient reconnu et avaient été surpris de la voir partir comme ça, la queue sur le dos pour ainsi dire!

Il était rentré à la maison. Il avait longuement réfléchi. Les paroles qu'avait prononcé Pierre lui revenait, le hantait. Et pourtant, il ne pouvait accepter ce que ce dernier affirmait. Il ne faisait pas partie de la foule anonyme, lui! Non. Il avait son diplôme en études religieuses du Collège de Saint-Boniface. Il avait étudié sous un professeur de grand renommée, Gamaliel. Et il avait bien réussi son cours, très bien! Son professeur aurait voulu en faire son assistant, mais Paul n'en voulait pas...

Il sentait comme un feu brûler dans ses veines; il voulait la liberté de parcourir les routes à son gré; il voulait vivre à son rythme pendant quelques temps. C'est alors qu'il avait acheté sa moto. Elle lui procurait la liberté qu'il cherchait; elle le rangeait un brin à part des autres et il aimait ça. Avec quelques amis, fort peu à vrai dire, il se laissait vivre.

Mais là, il n'en pouvait plus. Le temps était à l'action. Ces chrétiens l'énervaient. Il fallait que quelqu'un prenne la situation en main, que quelqu'un les élimine de la carte une fois pour toute. Ça serait un grand service à rendre à la société que de la débarasser de cette vermine, cette vermine qui s'infiltrait partout et qui gagnait, à chaque jour, de plus en plus d'adeptes. C'est alors qu'il avait obtenu du Procureur général de la province un mandat pour arrêter tous les chrétiens. Et c'est avec un plaisir féroce qu'il les poursuivait!

C'était une magnifique journée. Les cheveux au vent, il se rendait, avec quelques copains, à Sainte-Agathe. Il avait entendu dire que quelques chrétiens cherchaient à s'infiltrer auprès des cultivateurs de la région. Il allait mettre un stop à leurs activités. Il savait faire peur; il avait mérité sa réputation d'homme sauvage et fort!

Les motos ronronnaient. Soudainement, Paul sentit sa Yamaha lui glisser d'entre les mains. Le soleil l'aveulglait. La roue d'avant frappa le gravier. Il savait qu'il ne pouvait plus rien. C'était fini! Il se sentit projeter dans les airs. Il pensa au casque de sécurité qu'il refusait de porter. Il vit comme des arbustes. Et c'était le noir.

C'est alors qu'il entendit une voix: *"Paul, Paul, pourquoi me persécutes-tu?"*

Claude BLANCHETTE, ptre

Des exploits

C'est un peu inhabituel que les filles de La Broquerie fassent les manchettes avec leurs exploits sportifs, surtout au base-ball.

Mais cette année, elles semblent animées d'un feu remarquable pour la victoire. Les filles de la 9e à la 12e ont d'abord causé la surprise en remportant le championnat divisionnaire. (Les garçons ont eux aussi gagné à ce niveau). Elles se sont ensuite rendues au tournoi de zone (sud-est) et ont réellement ébloui en battant successivement les équipes de Sprague et de Lac-du-Bonnet. (Notons que les garçons sont revenus de ce tournoi bredouilles, piteux et plus humbles.)

Les filles sont à Treherne jusqu'au 18 juin pour participer au tournoi provincial. La compétition sera plus coriace, mais nos filles sont confiantes.

Lorette

Le Centre sportif a prévu des activités

Le Centre sportif de Lorette organise un programme récréatif cet été.

Cette année un programme de natation est inclus, des activités d'art et d'artisanat, des soirées de théâtre et du patin à roulettes. Le tout commencera dès le début de juillet.

Le programme de natation aura six sessions de huit leçons. Ceci aura lieu au "North End YMCA" chaque lundi, mercredi et vendredi de 11h00 à 11h30 et de 13h30 à 14h00. Il y aura un maximum de 25 classes, qui coûtera 20$. Nous serons capables de servir jusqu'à 150 enfants avec cette activité.

Le programme récréatif commencera le lundi 4 juillet. Il aura lieu cinq jours par semaines. Le coût pour l'art et l'artisanat, l'équipement de sport, etc. sera de 3$ par famille ou 2$ par enfant.

Pour enregistrer vos enfants au programme d'été, venez le lundi 20 juin au centre sportif de 18h30 à 20h00. Pour plus de renseignements, contactez: Mikki Mallette ou Goret Fontoura ou encore appelez au 878-2982.

Lilliane LANSARD

Sainte-Anne

Trois gagnants au concours d'affiches

Une cinquantaine de jeunes des 4e, 5e et 6e années des écoles de Sainte-Anne-des-Chênes ont soumis, le 8 juin, une affiche dans le cadre d'un concours organisé par le bureau Embauchez des étudiants.

Trois gagnants ont été sélectionnés par les juges Monique Robert et Simone Vermette, de professeurs d'écoles. Il s'agit de Valérie Smid, Candace Birch et Priscilla Jones. Les affiches gagnantes, ainsi que d'autres projets soumis, peuvent être vues à divers endroits dans Sainte-Anne-des-Chênes.

Vie sociale

Naissances

Brigitte, Julie, Marie **Beaudette**, huit livres cinq onces et demie, fille de Lynne et Gérald de Saint-Jean-Baptiste, née le 8 juin à l'hôpital Saint-Boniface. Les grands-parents sont Solange et Alphonse Beaudette, Alice et Lucien Baril, tous de Saint-Jean-Baptiste.

Nicole, Julie, Marie **Dupuis**, huit livres douze onces et demie, fille de Joanne et Denis de Saint-Jean-Baptiste, née le 2 juin à l'hôpital Victoria. Les grands-parents sont Madeleine et Raymond Dupuis de Sainte-Elizabeth ainsi que Gladys et Denis Fillion de Pinawa.

Jean-Marc, Joseph, Charles, Ernest **Lafond** fils de Claude et Dora Lafond (née Ricard) de Saint-Norbert. Le baptème eut lieu dans cette paroisse le 12 mai. Les parrain et marraine sont Claude et Suzanne Lavallée.

Marcel, Antoine **Fontaine**, de Saint-Boniface, fils de Mariette et Roger Fontaine, né le 28 mai.

Mariages

Le 10 juin en l'église Notre-Dame-de-la-Miséricorde a été célébré le mariage de Lise **Lachance**, fille de Dollard et Mariette d'Ile-des-Chênes et Gérald **Normand**, fils de Honoré et Germaine de Saint-Vital.

Le 4 juin en l'église Sainte-Bernadette, mariage de Robert **Brisebois** d'Ile-des-Chênes et Diane **Driedger**.

Donald **Poirier** de Haywood et Karen **VanDeynze** de Somerset, mariés le 11 mai en l'église Notre-Dame-de-la-Nativité de Somerset.

Le vendredi 3 mai 1983, le mariage de Gérard **Huberdeau** et Dianne **Rice** de Saint-Lazare.

Décès

Jeanne **Parenty**, de Saint-Boniface, 68 ans, décédée le 5 juin.

Anniversaires

Amédée et Bella **Collette** de **Morris** fêteront leur 60e anniversaire de mariage le 26 juin à Saint-Jean-Baptiste.



M. et Mme Joseph **Malo** de **Saint-Boniface** fêteront leur 50e anniversaire de mariage le 3 juillet 1983.

25e anniversaire de mariage d'Eugène **Bellemare** et Rose **Delorme** de Saint-Jean-Baptiste, le 18 juin.

La Broquerie continue son Livre du centenaire

Les travaux en vue de la publication du Livre de centenaire de la Paroisse Saint-Joachim de La Broquerie sont maintenant entrés dans leur deuxième année. Le Comité du livre, les chercheurs et les rédacteurs entreprendront au cours des prochains mois les dernières étapes: correction, révision, conception et montage. L'imprimerie et la reliure suivront.

Pour vous donner une idée du contenu de la première partie de l'oeuvre, signée Jean-Marie Taillefer, nous reproduisons un extrait choisi du premier chapître portant sur la colonisation. Nous sommes en 1877...

C'est au cours de ces années que les premiers colons arrivèrent dans la région qui allait devenir la paroisse de La Broquerie. Pourquoi sont-ils venus s'y installer? Plusieurs ont été attiré d'abord par la terre qui se vendait à des prix tout à fait raisonnables. Les terres dans la municipalité de Sainte-Anne-des-Chênes se remplissaient rapidement. Le développement de la région sud-est pour en faire un bloc canadien français, comme le souhaitait Mgr Taché, encourageait la colonisation dans le township 6, rang 7 et 8.

Une rivière, qui portait le nom de la Seine, serpentait la région et dans la section est des townships 6 à 8, il y avait du bon bois. Même si le terrain avait été considéré peu propice à l'agriculture par un des premiers arpenteurs, la publicité faite pour attirer des colons vers cette région était toute autre. Les premiers colons se sont installés le long de la rivière La Seine, sur les terres situées entre ce que sont aujourd'hui les villages de Giroux et de La Broquerie.



Les Boily: une famille pionnière. On reconnaît les enfants de Camille Boily et Vénérande Bernier (à droite dans la photo).

Les premiers colons venus en 1877 s'appelaient Jean-Baptiste Duhamel et Joseph Flamand. Jean-Baptiste Duhamel prit possession du carreau nord-ouest de la section 21, dans le township 7 - 7. Joseph Flamand, qui avait habité Sainte-Anne-des-Chênes, s'établit sur le carreau nord-est de la section 22 du même township. Ces deux lotissements se situent au nord-ouest du présent village de La Broquerie, l'un à l'ouest et l'autre à l'est de la rivière Seine.

L'année suivante, François Bisson, Joseph Bleau, Timothée Gagnon, Hormidas Granger, Joseph Granger, Philippe Houde, Narcisse Lanoue, Narcisse Pelletier, Aristide Rocan et Sigefroi Veyancourt viennent se joindre à cet embryon de paroisse. Ne s'éloignant jamais de la rivière, ces derniers étendent une lignée d'établissement entre les terres des deux premiers habitants et l'emplacement du futur village de La Broquerie. Signe de leur persévérance et de leur endurance, les familles Granger et Pelletier retiennent encore aujourd'hui les terres des premiers défricheurs.

En 1879, les noms Boutin, Gosselin, Henrie, Lambert, Normandeau, Houde, Gagnon et Goulet viennent s'ajouter à la liste. Après trois ans, ce noyau d'une vingtaine de familles s'agrandit et affermit ses racines. Seulement un nouvel arrivé fut identifié en 1880: il portait le nom de Lanthier.

Cependant, à l'assemblée législative à Winnipeg, les choses bougent. Le gouvernement manitobain est lui aussi aux prises avec le fameux "boom", déclenché par la reprise de la construction du chemin de fer vers l'Ouest. Les nouveaux colons étaient sensés arriver au Manitoba en grand nombre. Les prix des terres montent en flèche et des fortunes s'accumulent du jour au lendemain.

L'assemblée législative réagit. D'un seul coup de plume, avec la première loi municipale (1880), des dizaines de municipalités rurales apparaissent sur la carte et la municipalité rurale de La Broquerie figure parmi celles-ci.

Certains fonctionnaires pensaient que cette municipalité, même si elle est habitée par des francophones catholiques, devrait porter le nom de Carleton! Le député de Provencher, A.A.C. LaRivière est intervenu pour freiner cette idée mal pensée.

"L'honorable A.A.C. LaRivière, député et bientôt après ministre de la province voulut que la nouvelle municipalité portat le nom de La Broquerie, en l'honneur du vénérable oncle de Monseigneur Taché et de sa famille maternelle. Le nom Carleton lui avait déjà été donné; l'honorable LaRivière eut beaucoup de peine à faire adopter celui de La Broquerie, et ne réussit même qu'après une passe d'arme assez vive avec le Procureur de l'époque. Pour couronner sa victoire, il voulut que la nouvelle municipalité eut un sceau composé avec les armes de l'illustre famille. Mgr Taché composa le sceau désiré en ajoutant aux armes traditionnelles un cheval au repos, symbole du travail de l'agriculture. Le sceau fut remis par l'honorable LaRivière à Aristide Rocan, secrétaire-trésorier de la municipalité nouvelle..."

(Notes de Marie-Louise Boily)

Bonne fête franco-manitobaine et bienvenue!



LIONEL GAUTHIER

Agent Shell

Fournisseur de produits Shell

Heures d'ouverture:
lundi à vendredi: 8h00 à 17h00
samedi: 9h00 à midi

C.P. 166, La Broquerie, Manitoba, R0A 0W0; Tél.: 424-5373

Bon centenaire!

Amusez-vous bien
à la Fête Saint-Jean-Baptiste
De la part de

GERARDY CONSTRUCTION

La Broquerie, Manitoba
Téléphone: 424-5222



& efficace en énergie

Bienvenue à notre fête de

— Vielfaure Fr
— Porcherie La
— Albert Vielf

Albert, Aimé, Paul,

BON CE
AMUSEZ

Bienvenue à La Broquerie!

Gérance d'investissement Bouchard

Investissement à la bourse
Épargne retraite & logement
Certificats d'épargnes de 1 à 5 ans
Bons d'épargne du Canada
Service d'impôt
Service de comptabilité

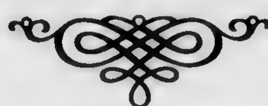
Téléphone: 424-5423

46, baie Normandeau **La Broquerie, Manitoba**

AMUSEZ-VOUS BIEN!

JEAN GRANGER

ARTISAN



chandelier *cendrier*
horloge *vase*

Articles en bois tourné
faits sur demande

La Broquerie, Manitoba
R0A 0W0

Téléphone:
(204)424-5345



Nous vous invitons
canadienne sur le

Amusez-
bien



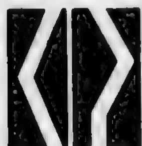
BIENVENUE

à la fête de la Saint-Jean
à La Broquerie de la part

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Eugène Kirouac, président
Antonin Nadeau, vice-président
Luc Tétrault, directeur
Marcel Jolicoeur, directeur
Louis Balcaen, directeur

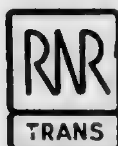
DU COMITÉ DE CRÉDIT
Gérard Tétrault, président
Georges Choiselat, officier
Gilbert Verrier, officier

DES EMPLOYÉS
Norbert J. Durand, directeur
Claude Chartier, directeur adjoint
Jeanine Normandeau, ordinatrice
Florence Vielfaure, caissière
Noël Kirouac, caissier



LA CAISSE POPULAIRE
DE LA BROQUERIE LTÉE
LA BROQUERIE, MANITOBA
424-5238

Bon succès aux gens
de La Broquerie



BOISVERT TRANSMISSION

1601 Niakwa
Saint-Boniface, Manitoba;
R2J 0T7

Roland Boisvert
Paul Prairie
Tél.: 255-2769

BON CENTENAIRE!

Prog

Vendredi, le 24 juin

Portes ouvrent à 20h30. Veillée dédiée aux bén
2,00$.

21h00 - Ouverture officielle avec:
- Père Gérard Clavet; bénédiction de l
- Gérard Tétrault; président SSJB, mot
- Claudette Normandeau; coordonnat

Samedi, le 25 juin

8h00 à 10h30 - Déjeuner aux crêpes
9h00 - Cantine, mini-caisse
10h00 - Arrivée des marcheurs, cycli
déssert, Vache Qui Rit, Info/s
10h30 - Cuisine canadienne
11h00 - Gourmet, service de manger B
12h00 à 18h30 - Petit Canot; 1$00 18 ans et plu
Madelein Viczko, Gilbert Vand
photos anciennes à chaque he
13h00 à 18h00 - Musée, Maison du centenair
Saint-Joachim)
13h00 - Guillotine
13h00 à 14h30 - Tournée en chevaux - gratis
14h00 - Finale Ligue de soccer de la Se
14h00 à 14h30 - Spectacle marionnettes - grati
14h30 à 16h00 - Courses organisées - gratis; av
16h00 à 16h30 - Spectacle marionnettes sera r
20h00 -Danse des adolescents (salle e
21h00 à 24h30 - Louis Dubé, Ed Desjarlais, say
3$00 toute personne)
24h30 - Feu de la Saint-Jean

Entrée sur terrain samedi ainsi que dimanche: 1
moins de 6 ans.

À souligner: L'horaire n'est pas encore déterm
que le hockey sur plancher. Le terrain de jeux
temps.

Dimanche, le 26 juin

8h30 à 10h30 - Déjeuner aux crêpes
10h00 - Messe de la Saint-Jean
11h15 - Défilé - "thème centenaire"
12h00 - Service de manger BBQ, info/
hommes, cuisine canadienne,
caisse, jeux de chance, jeux d'e
12h00 à 1h00 - Petit Canot; 1$00 18 ans et plus
- Spectacles à partir de 12h30 a
Gilbert Vandale et Isidore Co
anciennes à chaque heure, nev
- À partir de 20h00, musique enr
13h00 à 19h00 - Musée, Maison du Centenair
Saint-Joachim)
13h00 à 14h30 - Tournée en chevaux - gratis
13h00 - Fer à cheval, guillotine
14h00 à 14h50 - Spectacle de marionnettes (voi
14h30 à 16h00 - Courses organisées
15h00 - Tournoi tir au câble (entre deu
16h00 à 16h30 - Répétition spectacle marionne
20h30 - Portes ouvrent - salle en haut;
21h00 à 1h00 - veillée du bon vieux temps ani
- prix offerts pour ceux qui porte

★ Dévoilement du monument centenaire sera

Bienvenue à La Broquerie!

WATKINS

Produits de qualité pour 115 années
Pour tous vos besoins
dans les produits domestiques

Albert Laramé, distributeur
La Broquerie, Manitoba
Téléphone: 424-5365

Bon centenaire!



Félicitation aux gens de La Broquerie dans leur année du centenaire!

PÂTISSERIE FREYNET

À votre service
dans les domaines de banquets

Gérard Freynet, Propriétaire

Boulangerie Sainte-Anne
Sainte-Anne-des-Chênes, Manitoba
422-5525; 422-5943

Ne perdez pas vos accueils et ambiances francophones!

rt de

s —
oquerie Ltd. —
e et Fils Ltd. —

et Claude Vielfaure

ENAIRE!
OUS BIEN

uisine
n.

us

Les Boiseries Rino

Objets d'artisanats en bois
lampes, tables, verres à vin,
cadres pour peintures

· fait sur commande

Rino Ouellet **424-5529**

amme

Entrée: gratis pour bénévoles de la Fête. Amis:

venue
merciements

ournoi de balle pour les dames, kiosque au
rs, livre du centenaire, Katimavik, mini-ferme

ux de chances, jeux pour enfants, pêche
spectacles à partir de 12h30: Vincent Durault,
Isidore Courcelles, Ed Desjarlais, diaporama de
evadas, quelques surprises pour les petits
Saint-Charles), exposition d'artisanats (École

sir surtout 2 - 10 ans) (salle en haut de l'arène)
beaux prix

) 2$00; aucune boisson forte
locales, Madeleine Viczko, Les Bosses (entrée

dultes, 1$00 étudiants (6 à 18 ans), gratis pour les

our la balle des jeunes et des "oldtimers", ainsi
ère l'école Saint-Joachim est accessible à tout

enirs, gourmet, cantine, tournoi de balle pour
erme, Vache Qui Rit, kiosque de déssert, mini-
ts, livre du centenaire, Katimavik, pêche

Louis Dubé, Ed Desjarlais, Madeleine Viczko,
lles, Lorraine Bouvier, diaporama de photos
amusements pour les petits
rée
Saint-Charles), exposition d'artisanats (École

ails - samedi)

ties de balle)

0 toute personne
par Marcel Lacroix
le costume de l'époque

oncé au cours de la Fête.

La Broquerie Hotel

Vos hôtes
Jake et Jean Meijn

La Broquerie

424-9302

Bon centenaire à tous!

Georges Boily

Entrepreneur général

La Broquerie, Manitoba
424-5204

Construction, réparation de tout genre y compris bétonnage. Service d'excavation (tractopelle) pour égoûts et location de formes pour sous-sols

De la part des familles de Louis Balcaen et André Brémaud nous souhaitons nos meilleurs voeux aux gens de La Broquerie et nous invitons les visiteurs à la fête franco-manitobaine.

Lopado Holsteins

La Broquerie Manitoba

Bon succès
aux gens de La Broquerie
Amusez-vous bien
à la fête franco-manitobaine!

Cyr-Farms

Transport d'animaux

Charles Cyr
Giroux Manitoba
Téléphone: 326-6380

Bon centenaire!

Salon Unique Hairstyles
(Unisex)

Permanentes - Coupes

Heures d'ouverture:

le mardi au vendredi	9h à 17h
le jeudi	9h à 20h
le samedi	9h à 16h

Téléphone: 424-5520
Propriétaires: **Lucille Tétrault, Laura Gallant**

Bienvenue à la Saint-Jean!

Len's Grocery
La Broquerie, Manitoba

Épicerie et essence

Propriétaire: Len et Debbie Broesky

Téléphone: 424-5221

Une bonne année
et un joyeux centenaire à tous!

Bienvenue à la Saint-Jean!

RO-MO

Charolais pursang

La Broquerie, Manitoba
Propriétaires: ***Roland et Monique Gauthier***
Téléphone: 424-5323

Une bonne année centenaire
aux gens de la Brise

De la part de Roger et Yvette,
nous souhaitons un grand succès aux gens
de La Broquerie au moment
de leur centenaire!

R. Godard
Redi-Mix
Concrete Ltd.

Richer, Manitoba
Téléphone: 422-5608

Amusez-vous bien les 24, 25 et 26 juin.

Pour le centenaire de La Broquerie
VOS VOISINS VOUS SALUENT!

Bon centenaire aux gens de La Broquerie



REIMER PHARMACY LTD.

Steinbach, Manitoba

Wes Reimer, pharmacien

Téléphone: 326-3747

Amusez-vous bien!



Loewen Funeral Chapel

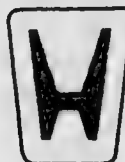
Steinbach, Manitoba

De la part de Luc Dandenault et son personnel, les meilleurs voeux de succès aux franco-manitobains à l'occasion de leur fête et une bonne année centenaire aux gens de La Broquerie.

Steinbach **Téléphone: 326-1351**



Bon centenaire!



HARVEST HONDA

166, rue Main; Steinbach

Ventes, accessoires et service
Gordon Kreutzer pourrait vous aider dans un achat d'une nouvelle Honda.

284-9425 Winnipeg

326-1311 Steinbach

À l'occasion de leur centenaire, nous aimerions souhaiter aux gens de La Broquerie, nos meilleurs voeux de succès. Nous vous remercions de votre patronage. Bon centenaire!





Steinbach, Manitoba

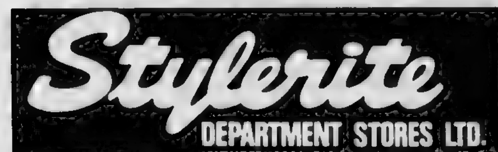
326-3466 Steinbach

Charles Penner
Président

452-4113 Winnipeg

Steinbach "The Automobile City"

Un bon centenaire à tous les gens de La Broquerie



366, rue Main; Steinbach, Manitoba

Téléphone: 326-3983 Gérand: Harry Funk

Nous apprécions votre patronage.

Frantz Motor Inn

— une bonne place pour se rencontrer —
— avec facilités modernes —

BIENVENUE

Propriétaires: Peter & Edie Fiarchuk
John & Terry Gauthier

Téléphone: 326-9831

BON CENTENAIRE



WM. Dyck & Sons Ltd.

Niverville, Manitoba

Entrepreneur général et quincaillerie

Au Manitoba 1-800-442-0426
Winnipeg 284-0770
Niverville 338-4727

Bonnce chance aux gens de La Broquerie



Amusez-vous bien!

A.K. PENNER BUILDING CENTRE

Clearspring Village, Steinbach, Manitoba
Téléphone: Steinbach 326-1325; Winnipeg 284-5116

Bon centenaire!



Bon succès à nos voisins!



Brookdale

Steinbach, Manitoba

Pontiac — Buick — Cadillac — Camions GMC

Winnipeg: 475-7380 Steinbach: 326-3451

Bon centenaire!

Pluri-elles vise la femme au travail

Pluri-elles ne se prononcera pas sur les questions qui entourent la femme, que cela soit sur l'avortement ou la discrimination salariale. Du moins, pas pour le moment. Plutôt, Pluri-elles vise la formation des femmes entre 35 et 55 ans qui s'intéressent au marché du travail.

Lors de la réunion annuelle du groupe de femmes Pluri-elles, conduite sous le thème "Les multiples visages de la femme", qui a eu lieu dimanche, les 30 membres présents ont adopté un plan d'action qui veut encourager la femme à participer dans le monde du travail.

Le budget de l'organisme sera plus que triplé. Il passe de 8 000$ à 30 000$, afin d'offrir une série de projets qui vise la formation des femmes. C'est au Secrétariat d'État et au ministère de la main d'oeuvre et de l'immigration qu'il reviendra de financer ces projets.

Cours. En plus de cours de formation pour bénévoles francophones qui voudraient travailler au "Crisis Line", des cours touchant la sexualité par rapport aux enfants, plus l'auto-défense de la femme seront offerts. On annonce aussi un programme d'orientation pour la femme qui s'intéresse au marché du travail.

Conférences. Comme dans le passé, on organisera des conférences. Par exemple: sur le rôle de la femme dans un conseil d'administration. "Plein feux sur la femme" sera le thème d'une fin de semaine de conférences.

Ateliers. Une journée d'ateliers sur la femme et le marché du travail est prévu.

Journée de la femme. On parle d'insérer des activités pour francophones dans le cadre de la journée de la femme organisée par le comité anglophone.

Théâtre. On voudrait voir naître une création collective qui toucherait le thème de l'abus sexuel des enfants.

Rubriques. Il s'agit de voir à ce qu'il y ait des rubriques de femmes aux postes de CKSB et CBWFT.

Diplômes. On voudrait diplômer les femmes qui se sont distinguées par leur engagement dans la cause féminine.

La nouvelle présidente, Rita Lecuyer, signale que comme tout nouvel organisme, Pluri-elles est allé "en tâtonnant". En 1983-84, qui marquera sa deuxième année, l'organsime offrira plus d'activités "pour faire connaître l'organisation et pour encourager une plus grande participation des membres". Aussi, on espère augmenter le nombre de membres à 60. Présentement, cette organisation en compte 40.

Vis-à-vis des autres organisation de femmes, Rita Lecuyer se donne comme mot d'ordre la coopération. "Nous ne voulons pas faire concurrence avec Réseau, qui s'occupe plutôt des femmes d'affaires. Nous préférons travailler avec ce groupe. Et c'est pareil en ce qui concerne la Ligue féminine catholique.



Le conseil d'administration de Pluri-elles pour 1983-84: Catherine Graham, conseillère;l Pierrette Boily, conseillère; Jeanine Bertrand, secrétaire; Michelle Gosselin, conseillère; Rita Lecuyer, présidente; Claudette Toupin, présidente sortante; Diane Dornez-Laxdal, trésorière; Dolorèse Lachance, conseillère; et Cécile Dufresne, vice-présidente.

La prévention de l'avortement

La nouvelle présidente espère aussi développer des contacts avec les organisations de femmes anglophones. "Si, plus tard, notre organisation veut prendre position sur des sujets qui touchent les femmes, il est nécessaire d'être en communication avec les autres organismes de femmes."

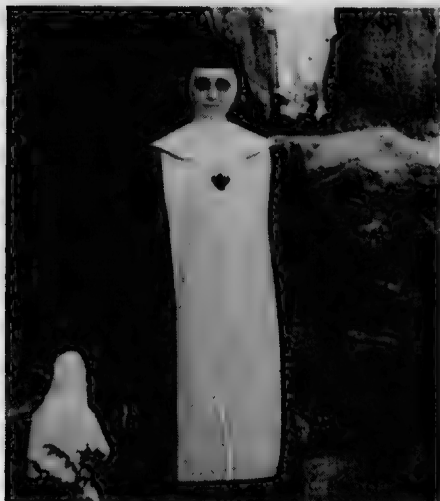
Pour ce qui est de l'avortement, Rita Lecuyer souligne "Nous ne nous sommes pas prononcées sur cette question. Toutefois, nous organiserons des activités pour éduquer les parents sur la sexualité et les enfants. C'est donc une activité qui vise la prévention de l'avortement".

Roland STRINGER

Ile-des-Chênes

Sr Rosette Lamonde a fêté son jubilé d'or

Sr Rosette Lamonde (Sr Louise-du-Sacré-Coeur) fête cette année son 50e anniversaire de vie religieuse!



La photo de Sr Rosette à 25 ans et a été prise à l'occasion de son jubilé d'argent...

Originaire de la province du Québec, elle a quitté en 1933 la ville de Québec pour venir au Manitoba. Elle a fait sont entrée dans la communauté des Missionnaires Oblates pour répondre à un vif désir d'être missionnaire chez les Indiens.

Après sa profession, elle retourna au Québec, à Giffard, où elle s'est dévouée auprès des petits garçons dans un Jardin d'Enfants.

Enfin, en 1940, son rêve s'est réalisé. Envoyée à Lestock, en Saskatchewan, elle a assumé le rôle de "Boy Supervisor" à l'école indienne.

Malheureusement, à cause de sa santé chancelante, Sr Rosette a été rappelée à la Maison Mère à Saint-Boniface en 1950, où elle est devenue réceptionniste, accueillant les visiteurs.

Entre temps, elle s'est occupée à peindre des statues, préparer des concerts, soit avec des novices, les petits garçons au Jardin Langevin ou avec les élèves de l'école Ménagère.

En 1958, elle a été chargée d'installer la bibliothèque dans la nouvelle Maison Mère.

Sr Rosette a dû prendre des cours d'anglais pour se préparer à enseigner la langue de Shakespeare aux petits garçons de l'école Saint-Joseph à Québec.



Sr Rosette pose devant une de ses toiles.

De retour au Manitoba en 1967, elle a été obligée de diminuer encore plus ses activités.

C'est alors qu'elle est arrivée à Ile-des-Chênes, un beau lieu de repos. Depuis ce temps, la communauté entière a bénéficié de ses talents d'artiste: les décors au sanctuaire en sont une preuve.

On garde de bons souvenirs des pièces de théâtre, entre autres "Treize à table", montées et dirigées par Sr Rosette. Elle a aussi prêté main-forte aux dames de la LFC avec des travaux de décors, etc.

À notre question "Comment percevez-vous la vocation religieuse?", elle nous a rendu son témoignage: "C'est faire rayonner le Christ en aimant et en se donnant".

Le mercredi 15 juin, les membres de la communauté des Missionnaires Oblates ainsi que plusieurs amis ont tenu à marquer cet événement en participant à une messe d'action de grâce aux intentions de Sr Rosette, suivie d'un café-rencontre au couvent.

De la part des paroissiens, on souhaite à Sr Rosette encore plusieurs années parmi nous...

Dolorès LAURENDEAU
Lucie DUPUIS

Somerset

Beaucoup de personnalités lors de la dédicace de l'église



Durant la dédicace. On reconnaît notamment Mgr Antoine Hacault.

Une foule nombreuse s'est réunie aux angles des rues Lachance Sainte-Marie, le 12 mai 1983 pour la cérémonie de Dédicace de l'Église Notre-Dame-de-la-Nativité de Somerset.

Après quelques mots de bienvenue de la part de notre curé, l'abbé René Touchette, et le dévoilement de la cloche par Mgr Antoine Hacault, l'archevêque de Saint-Boniface, la procession s'est dirigée vers l'église en chantant.

Etienne Grenier, le directeur des travaux de construction, a ensuite présenté les plans de l'église à Mgr Hacault, symbole de la transaction du matériel spirituel. Dès que les portes furent ouvertes par l'abbé Touchette, la procession fit son entrée au foyer pour la bénédiction des fonts baptismaux, de l'eau ainsi que de la foule.

Après la liturgie de la parole eut lieu la prière de dédicace, la bénédiction de l'autel, l'illumination de l'autel et de l'église, et la suite de la messe.

Un bref silence après la messe a précédé les messages d'occasion présentés par: Rémi DePape (maire du village), Roland VanDeynze (comité de construction), Roland Charbonneau (représentant des ouvriers), Henri P. Labossière (au nom des volontaires) et Lucille Labossière (représentante du Conseil paroissial).

Parmi la foule on remarquait Mgr Aimé Decosse, l'abbé Roland Bélanger (chancelier), l'abbé G. Levesque (curé de Notre-Dame-de-Lourdes), l'abbé R. Bouchard (curé de Saint-Claude), le père Dufault o.m.i. (curé d'Elie), le père Gérald Labossière o.m.i. (curé du Précieux-Sang), l'abbé G. DeRuyck, concélébrants, Rhéal Forest (assistant de l'archevêque) et l'abbé Beaulieu (curé de Swan Lake).

Notons aussi A. VanCauwenberghe et Léo Delaquis (lecteurs), Guy Boulet (psalmiste et directeur de la chorale), les couples Léo Fortier, Chris Sierens, Delphis Girouard (service des offrandes) et Lorne Girouard et Maurice Grenier (porte-mitre), Brent Letain (porte-croix), Georges Labossière et Roger Girouard (servants), ainsi que les nombreux membres de la chorale.

La soirée s'est terminée par une présentation de diapositives, présentées par Art Martin, l'architecte de l'église (GBR Associates).

Huguette BOULET

Saint-Norbert

La section LFC s'est souvenue de 20 ans de travail

La section Saint-Norbert de la Ligue féminine catholique existe depuis 20 ans. Pour marquer cet anniversaire, l'exécutif a organisé un souper-rencontre auquel chaque membre de la ligue devait inviter une ou deux amies non-membres.

C'est donce le 6 juin, après une messe spéciale célébrée par l'abbé Bernard Bélanger, que 42 personnes se réunissaient en la Salle Perpétuel-Secours, pour une dégustation à la "Fortune du Pot".

Puis, ce fut le tour de six membres et de l'aumônier de faire valoir leurs talents d'acteurs. Scène, chants et jeux bien exécutés ajoutèrent au plaisir de tous. C'est ainsi que prenait fin les activités de la ligue afin de prendre quelques semaines de vacances.

La section Saint-Norbert tente toujours d'atteindre les buts et objectifs de la Ligue féminine catholique. Entre autres, ceux de s'engager chrétiennement dans la société d'aujourd'hui et de regrouper les femmes d'expression française.

Le moyen de prélever des fonds pour ses oeuvres est la vente remue-ménage et celle de pâtisseries annuelles. L'an passé, les recettes de cette activité étaient de 2 905$32. De ce montant, 1 074$ furent versés pour défrayer le salaire d'une coordonnatrice en éducation religieuse et morale dans la division scolaire de la Seine.

Parmi les contributions effectuées par la Ligue au cours de l'année 1982-83, soulignons celles à la paroisse Kateri Tekawita, La LIBERTÉ, la Société historique de Saint-Boniface, le foyer Saint-Norbert, l'école Noël-Ritchot, etc.

À plusieurs reprises, la ligue est représentée aux activités et rencontres, comme l'assemblée annuelle de la SFM, Francofonds, le Festival du Voyageur et diverses réunions francophones.

À titre d'information aux membres, la section se charge de la publication d'Accueil. Ce bulletin est publié bimensuellement, et contient, entre autres, les procès verbaux des assemblées.

Deux membres siègent aussi au conseil diocésain de Saint-Boniface. Germaine Roy au comité spirituel et Léontine Kenny à la présidence. Récemment, Léontine fut nommée pour représenter les femmes de l'Ouest au conseil de la Fédération des Femmes canadiennes-françaises. Mme Kenny assistait au congrès national de la Fédération les 3 et 4 juin à Ottawa où elle représentait la Ligue des femmes catholiques du Manitoba.

Eugénie FERRÉ



Les membres de l'exécutif de la section de Saint-Norbert de la LFC, l'aumônier Bernard Bélanger. Le gâteau de fête a été préparé par Denise Dupuis.

Calendrier

Il y aura une réunion d'information au sujet d'une Boni-Coop pour Saint-Norbert et les environs, dirigée par Paul Fournier le mardi 21 juin en la Salle Ritchot, 80, rue Saint-Pierre. On y acceptera aussi les inscriptions de membres.

Le conseil de pastorale de Saint-Norbert invite les finissants de 12e année de l'école Saint-Norbert; à un "brunch" qui leur sera servi à la Salle Perpétuel-Secours, le dimanche 26 juin après la messe de 10h30.

Saint-Lazare

Des jeunes du 4-H se sont distingués

Des jeunes ont fait honneur à Saint-Lazare au grand rallye 4-H qui se déroulait le 4 juin 1983 à Russell.

Habillés de leur jupe ou pantalon "jeans", leur chandail bleu et blanc, vingt-cinq jeunes membres de notre club 4-H de Fort Ellice ont fait partie de la parade avec tous les autres clubs 4-H du district de Russell.

À cette occasion, plusieurs membres ont exposé leur travail fait durant l'année, soit en couture, charpenterie, photographie, artisanat, par exemple.

Durant la journée, les membres, les leaders et les parents présents ont pris part à divers ateliers ou compétitions.

Vers la fin de l'après-midi, les filles juniors et seniors, qui avaient entrepris de faire de la couture durant leur année et qui avaient été choisies à leur rallye local, ont dû modeler leur chef-d'oeuvre. De cellesci, une reine et deux princesses, pour chaque catégorie, ont été choisies. Dans les juniors, les juges ont pris Carmelle Fouillard comme une des princesses. Chez les seniors, Zita Fafard a été nommée reine et Monique Plante princesse.

Le prix "Texmade" a été décerné à Zita Fafard pour son travail supérieur en couture. Ce prix lui a été présenté par la gagnante de l'an dernier, Lisa Chartier, également de Saint-Lazare.

Encore au 4-H, six jeunes membres du club local, ayant 14 ans et plus, ont été sélectionnés pour faire partie d'une voyage-échange avec Howick au Québec.

Ces jeunes voyageurs sont Monique Plante, Carmelle Chartier, Zita Fafard, Darcy Pepin, Yvan Huberdeau et Brent Horning. Ces derniers partiront le 30 juin pour revenir le 12 juillet avec les jeunes du Québec.

Annette et Omer CHARTIER

Il ne faut pas oublier Francofonds et l'Association athlétique

Nos lecteurs sont priés de faire un effort spécial pour se rendre à Sainte-Anne-des-Chênes, le samedi 25 juin, pour ce marcheton au profit de Francofonds.

Pour les gens de chez nous, n'oublions pas que deux octrois ont été reçus de Francofonds et on se doit de les appuyer. Le comité culturel de Saint-Lazare essaie de coordonner les marcheurs ou commanditaires de la place à cet effet. Les interessés doivent appeler la secrétaire du comité, Sarah Fleury au 683-2462.

De son côté, l'Association athlétique de Saint-Lazare fait appel aux gens de bien prêter main forte lors des célébrations du centenaire de la municipalité d'Ellice et de la grande journée sportive, les 29, 30 et 31 juillet.

Si vous avez des idées à leur faire parvenir, s'il vous plaît, téléphonez à Ivan Tremblay au 683-2298. C'est aussi la 25e journée sportive de l'association.

Toujours pour le centenaire, les mamans qui donnent naissances à un enfant en 1983, ont droit à une cuillère gravée, dans la langue de leur choix. Une gracieuseté de la municipalité Ellice. Il suffit simplement de composez le 683-2278 ou le 683-2422.

La première place au "piste et pelouse"

Plusieurs jeunes se rendaient à Shoal Lake, le 6 juin 1983 pour le piste et pelouse de la division Birdtail.

Nous notons que notre école s'esté méritée la première place dans le relais pour filles seulement et le relais mixte.

Chaque jeune athlète a mis un effort spécial dans les épreuves cette journée-là, car l'école a récolté le plus de points et s'est méritée la première place parmi les petites écoles de la division Birdtail.

La professeur de culture physique s'est déclarée satisfaite de la performance des jeunes.

Par ailleurs, c'est durant la semaine du 3 et 4 juin 1983 que s'est déroulée, au collège Saint-Vladimir de Roblin, la collation de grade d'un des nôtres, Gérard Simard, fils de Denis et Claudette Simard. Celui-ci recevait deux trophées et une bourse.

Trois autres étudiants de chez-nous chez Rédemptoristes: Joël Plante, André Blouin et René Simard se méritaient aussi des bourses.

Junior Fafard, fils de Philippe et Eugénie Fafard, s'est aussi placé sur la liste des finissants au collège Notre-Dame à Wilcox, Saskatchewan.

Calendrier

Messe pour clôturer l'année scout et guide à 9h30 dimanche 19 juin.

Confirmation par Mgr Adam Exner, le vendredi 24 juin.

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
Renald Guay, B.A. LL.B.
Rémi C. Smith LL.B.
Shane H.I. Lasher
807 Centennial House
310 Broadway et Donald
Winnipeg R3C 0S6 957-0540

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
300-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Heures de travail
lundi au vendredi 8h30-17h30
mardi et jeudi 19h-21h
samedi 10h-14h
Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C.R. Ç.W. SHARP
A.J. HOGUE R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1053, AUTUMNWOOD
AUTOPAC TEL. 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher,
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

Optométristes

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
118, rue Marion Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 237-6775
R2H 0T1

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE
VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"
JOHN DEERE
Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital, Manitoba
Tél.: 256-4321
Ed. Guertin

LES PETITES ANNONCES

SUITE à louer - complètement privée - près du Collège Saint-Boniface, frigidaire, poêle, stationnement pour auto; deux maisons de l'autobus. Tél.: 233-1827
-035-

APPARTEMENT deux pièces à louer, boulevard Provencher. Stationnement disponible pour auto. Tél.: 256-5149 ou 233-1278.
-036-

EMPLOI à mi-temps. J'ai besoin d'un précepteur de français cet été. Deux à trois heures par jour. Salaire 8$00 de l'heure. Minimum grade 12. Tél.: 489-4102 le soir.
-034-

CHERCHONS une gardienne pour enfants (1 ans et 6 ans) chez nous. Doit être d'une certaine maturité, 4 jours par semaine de 9h00 à 17h30. Doit préparer le souper. Tél.: 237-0639 ou 944-1900.
-033-

À VENDRE: Saint-Malo, lot ½ acre, boisé, courte distance du lac, accès facile avec grand "trailer" tout fourni, le tout pour 11 900$; Saint-Malo, belle propriété de 27 acres avec beaux arbres, une partie en bordure de la belle rivière et autre partie près du terrain du parc; prix raisonnable. Aussi choix de chalets en bordure du lac. Dubois Sales & Realty Co. Tél.: 347-5298 pour meilleurs résultats; appeler après 18h00.
-032-

À LOUER: appartement de 3 pièces, poêle, réfrigérateur, libre le 1er juillet, prix raisonnable. Tél.: 247-9243, avant midi ou après 18h00.
-012-

À LOUER: appartement de deux chambres à coucher, près de l'hôpital Saint-Boniface, entrée privée, cour fermée, $275.00. Tél.: 247-3798.
-026-

À LOUER: dans duplex au Parc Windsor, près de toutes commodités, appartement de 2 chambres à coucher au 1er étage; poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse et toutes autres utilités incluses. Libre le 1er août. Tél.: 257-9412.
-027-

INSTITUTRICE bilingue, certifiée et qualifiée, offre ses services comme tutrice privée pour adultes et enfants. Disponible immédiatement. Pour plus de renseignements, veuillez composer le 237-6027.
-025-

CHERCHE à louer appartement, 2 ou 3 chambres à coucher, près du CUSB, ou Collège Louis Riel; prix raisonnable, pour le 1er juillet ou 1er septembre. Tél.: 889-9131 ou 257-8625.
-009-

À LOUER: pendant l'été, appartement à Montréal, tout fournis pour 5 personnes, 17$00/jour, 125$00 par semaine. Réservez: J. Mathieu, 201 - 77 Des-Marteau, Boucherville, J4B 2A1, (514)641-2016.
-011-

À VENDRE: Maverick 1974, parfaite condition, nouvellement peinturer, pour plus de renseignements, appelez le 1-433-7278.
-028-

À VENDRE: poêle Moffat, 30". Tél.: 233-1690, entre 18h00 et 20h00. Meilleure offre.
-029-

À LOUER: appartement de 3½ pièces, près du Collège Saint-Boniface, réfrigérateur et poêle, complètement privée. Tél.: 233-1827.
-030-

DAME nettoie les murs et fenêtres, travaille aussi dans les maisons et jardins, etc. $5.00/heure. Tél.: 233-0714.
-031-

ÉTUDIANT désir louer, à Saint-Boniface, garçonnière ou appartement d'une chambre à coucher, pour le 1er juillet ou août. Tél.: 253-2416, après 17h00.
-024-

À LOUER: Sainte-Agathe, maison de deux étages, quatre chambre à coucher, garage, grand lot, libre le 1er juillet. Pour plus d'informations, appeler au 253-9954.
-021-

VENTE privée: Saint-Norbert, maison "B level", 3 chambres à coucher, 10 ans. Pour plus d'informations, téléphoner 269-5711.
-013-

CHERCHE suite d'une chambre à coucher pour jeune homme tranquille pour le 1er juillet. Références. Tél.: 233-6502 après 17h00.
-014-

À LOUER avenue Monck, 1 appartement, 2 chambres à coucher, poêle, réfrigérateur. Libre le 1er août. Coût: $275.00. Tél.: 237-0074.
-015-

VENTE pour cause départ: armoires de bureaux, classeurs métalliques, 1 chasse-neige Toro, pneux neige. Tél.: 775-6483 entre 9h00 et 12h00.
-016-

À LA RECHERCHE d'un appartement de 2 chambres à coucher, pour le 1er juillet au Parc Windsor, Saint-Boniface ou Norwood. Tél.: 233-9254.
-017-

DÉSIRERAIT louer un bungalow de 2 ou 3 chambres à coucher, préférable à Saint-Boniface, Parc Windsor ou Saint-Vital, prix raisonnable, le plus tôt possible, pas d'enfants. Tél.: 233-7867.
-018-

À LOUER: appartement d'une chambre à coucher, rue Saint-Jean-Baptiste, près du collège pour jeune couple ou étudiants. Stationnement compris. Libre le 1er août. Pour plus d'informations, appeler au 247-6132.
-019-

RNR TRANS
BOISVERT TRANSMISSION
1601, chemin Niakwa
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 255-2769 Roland ou Paul
Tél: 474-1443 (voiture) J1.23684

Jean Louis Goirand, président
Goirand & fils inc
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba; 248-2168

Entrepreneurs de Construction

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert et Gérald Bohémier

NETTOYAGE
Tapis, divans, fauteuils et tous meubles de salon
ENTREPRISE MARION
Téléphonez Rossel au 256-5404

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ARROW APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-1351

Pour nous faire manger canadien de plus en plus

Le nombre d'agriculteurs canadiens qui participent au Programme de paiement anticipé des récoltes augmente chaque année depuis la création du Programme par Agriculture Canada en 1977. Et pour cause.

Le programme permet à des producteurs de cultures entreposables d'obtenir des prêts garantis sans intérêt. Comme son nom l'indique, les agriculteurs reçoivent de l'argent pour entreposer leurs produits. Ils ne sont donc pas obligés de vendre immédiatement après la récolte, à un moment où les prix sont généralement bas. Un outil idéal pour encourager à consommer des produits canadiens.

Quelques chiffres. Durant la campagne 1982/83, 20 000 agriculteurs ont rejoint le Programme de paiement anticipé.

En Ontario, huit groupes de producteurs (de pommes, de tabac, de soja, de maïs) ont signé des ententes dont la valeur s'élève à 70 millions de $.

Le Manitoba arrive en deuxième place: sept groupes recevront 44 millions de $.

En tout au pays 83 ententes ont été conclues pour un montant total de 195 millions de $. Agriculture Canada payera 9 millions de $ en intérêt sur les prêts consentis.

Depuis le début du programme, 29 000 avances ont été octroyés pour un montant total de 230 millions de $, qui ont coûté 18 millions de $ en intérêt au gouvernement.

En aidant les producteurs à prolonger leur saison de commercialisation, le Programme de paiement anticipé entraîne pour les consommateurs un approvisionnement constant de produits canadiens. Une manière de réduire les importations.

Notons d'ailleurs au passage que le Canada exporte environ autant qu'il importe. Les importations de nourriture ont coûté l'an dernier un peu moins de quatre milliards de $. Les exportations de produits alimentaires ont rapporté quatre milliards de $. Chez le consommateur canadien, le poulet, les salades et les légumes frais, les fruits de mer sont en vogue.

De fait, au Canada, la consommation actuelle de légumes est plus élevée que jamais. Selon les statistiques, si on exclut les pommes de terre, la consommation est passée de 50 kg en 1971 à 70 kg en 1981.

Davantage de fruits et de légumes

Le problème, pour l'industrie de la transformation des fruits et légumes, qui emploie 18 000 personnes, c'est que durant l'hiver la moitié des légumes sont importés. D'où, une fois encore, l'importance du Programme de paiement anticipé qui amène à consommer des légumes entreposés au pays, souvent moins chers que les produits importés.

De plus, Agriculture Canada fait valoir qu'il est possible d'absorber sa portion quotidienne de minéraux et de vitamines en mangeant uniquement canadien.

Le service d'alimentation et de nutrition explique: "Les responsables de la santé publique incitent les gens à consommer davantage de légumes et de fruits. Mais il ne s'agit pas que de manger de la laitue, du broccoli et des haricots frais, produits que l'on importe à cette période de l'année. Il est possible de faire des salades appétissantes à partir de haricots secs et en conserve, de carottes, de choux, pour ne nommer que quelques ingrédients."

Avis aux amateurs de tomates: "Les teneurs en vitamines A et C des tomates entières en boîte sont supérieures à celles des tomates fraîches que l'on importe actuellement".

B.B.



Dans les habitudes de consommation, le poulet devient de plus en plus populaire.

Lettres à **LA LIBERTÉ**

Catholique pour le libre choix?

La controverse entourant la position d'une théologienne catholique qui préconise le libre choix face à l'avortement, inquiète bon nombre de catholiques et de non catholiques.

Je tiens à dire à la communauté catholique que de se prétendre catholique et de préconiser le libre choix en ce qui concerne l'avortement est un non-sens. Le CONCILE VATICAN II, dans "La Constitution sur l'Église dans le monde moderne", au paragraphe 51, ainsi que dans le nouveau code de Droit canon, canon 1398, réitère et maintient que l'avortement et l'infanticide sont des crimes abominables.

À la lumière de ces déclarations de l'Église sur l'avortement, il m'apparaît évident qu'on ne peut qualifier de "catholique" une telle position par rapport à l'avortement. Par conséquent, Mme Maguire fait un mauvais usage du titre de catholique.

Les catholiques, ainsi que la communauté chrétienne en général, croient que l'embryon humain est un être humain dès la conception. Ils croient ceci pour deux raisons: premièrement, parce que c'est l'évidence et la raison même; deuxièmement, à cause de leur foi judéo-chrétienne. Soulager la misère est une chose louable en soi, mais de le faire en détruisant d'innocentes vies ne saurait l'être en aucune façon.

Je suis d'accord avec le principe général que les femmes ont certains droits sur leur corps, mais rien ne permet aux femmes ou à qui que ce soit, dans l'exercice de leurs droits, de disposer de la vie d'un autre être humain. Quand la société accorde des droits à quelques personnes seulement, les puissants se permettent de décider selon leurs propres critères et la loi du plus fort prédomine. Les faibles et les sans voix sont exclus.

L'histoire démontre qu'une telle voie peut mener à de graves injustices, voire même à des atrocités.

Adam Exner
Archevêque de Winnipeg, Manitoba
le 7 juin 1983

Note: La traduction de ce communiqué a été faite par le Centre de pastorale de Saint-Boniface.

La dernière semaine dans la Seine du soccer

Encore une fois, le soccer a connu une semaine mouvementée, à l'approche de la fin de saison. La course pour la première place s'est resserée de nouveau avec les Calures et les Loriots menant les autres équipes à la tête du classement général.

Cela a été réalisé lorsque les Loriots de Sainte-Anne-des-Chênes ont perdu contre les Cotingas de La Broquerie par un pointage de 2 à 1 lors d'un match disputé le jeudi 9 juin.

Avec une victoire des Calures d'Ile-des-Chênes au dépens des Tangaras de La Broquerie par un pointage de 5 à 2, on enregistre des fiches identiques pour les deux équipes.

Il s'est déroulé deux autres matchs lundi 13 juin. À Lorette, les Colibris ont encore subi la défaite: cette fois-ci aux mains des Loriots par la marque de 5 à 0. À Ile-des-Chênes, les Calures ont défait les Cotingas par un écart de 4 à 0.

Mardi 14 juin, au cours d'un match serré où il y a eu beaucoup de points, les Loriquets de Sainte-Anne-des-Chênes ont triomphé des Tangaras de La Broquerie par le pointage de 9 à 8.

Il est aussi à noter que Michel Lamarche, coordonnateur de la ligue, a annoncé qu'on décernera à un membre de chaque équipe un trophée de mérite français à la fin de la saison. Les entraîneurs nommeront une personne de chaque équipe qui aura le mieux démontré sa capacité de jouer en français.

G.V.

Le classement général

	PJ	PG	PP	TI
Calures	9	7	2	14
Loriots	9	7	2	14
Tangaras	9	5	4	10
Loriquets	9	4	5	8
Cotingas	8	3	5	6
Colibris	8	0	8	0

Lundi 20
- Cotingas et Colibris à Lorette

Mercredi 22
- Première demie-finale (lieu à déterminé)

Jeudi 23
- Deuxième demie-finale (lieu à déterminé)



Les premiers sportifs de La Broquerie (environ 1906). C'est une équipe de soccer: Joseph Boily, Eugène Granger, Sinai Paradis, Eugène Fabas et Joseph Emond (devant); Octave Granger, Victor Saint-Germain, Joseph Lambert, Roger Boily, Achille Granger, Thomas Pariseau, Pierre Boily, Armand Chénier et Aristide Rocan (debout).

Serez-vous du nombre des meilleurs?



Un bras de fer dans la bonne humeur.

Les jeunes du pré-secondaire de l'École de Saint-Malo se préparent pour les éliminatoires au Concours des Meilleurs qui auront lieu le dimanche 19 juin.

Pour bien comprendre les cinq événements, et afin d'être en mesure de savoir quoi faire ce jour-là, les jeunes ont profité d'une démonstration donnée par le Voyageur et la Voyageuse, Pierre et Carmen La Roche.

Et alors, c'est à l'aréna qu'il faudra s'inscrire après s'être assuré d'être commandité pour 10$ par les marchands ou les organisations de l'endroit.

Il s'agit de: 1. sciage de pitoune; 2. lutte indienne; 3. tirer à la jambette; 4. tirer au poignet; 5. bataille de coqs.

Après quoi les meilleurs de chaque catégorie soit: les jeunes de 14 à 18 ans, les femmes et les hommes, devront se rendre à la finale du Concours des Meilleurs samedi le 2 juillet, lors de la fête du centenaire de la Municipalité rurale De Salaberry.

On vous attend! Serez-vous du nombre?

Paulette E. GOSSELIN



Pierre La Roche tente de donner des explications...



50e anniversaire

Il y aura un thé en l'honneur de M. et Mme Léon Alary, le 26 juin de 14h00 à 17h00, à la salle paroissiale de La Salle. Une messe aura lieu à 13h30 en l'église de la paroisse. Bienvenue à parents et amis. Votre présence suffira.

À vos marques, prêts... un instant!

Les Marchefonds et Cyclefonds sont d'abord des activités communautaires et économiques. Cependant, ce sont aussi deux événements exigeant beaucoup de prudence, à défaut d'une grande compétence athlétique...

Pour le Marchefonds...

Selon Alphonse Bernard, entraîneur de la plus grande équipe d'athlétisme à Winnipeg, un certain degré de préparation mentale et physique est nécessaire avant de se lancer sur le parcours de 20 kilomètres. Si on a pas fait quelques mois d'entraînement régulier avant l'événement, on ne devrait pas tenter de courir le trajet en entier.

Si on est en forme, il conseille d'abord qu'on se procure une bonne paire de souliers ayant un support convenable au talon et à l'arche tout en demeurant flexible.

En ce qui a trait au linge, il ne doit pas être serré, surtout dans les régions de l'aisselle et de l'aine. En plus, s'il fait soleil, le linge ne doit pas être foncé puisque cela attire les rayons du soleil, causant alors un réchauffement trop prononcé.

Le matin de la course, l'athlète doit s'assurer de manger très légèrement (céréaux et jus). Si la journée s'annonce chaude, il ne doit surtout pas avoir consommé des boissons alcoolisées deux ou trois jours avant l'activité.

Environ une demie-heure avant la course, l'athlète doit s'étirer les jambes, le torse et les épaules et ensuite, effectuer une course lente pour quelques minutes. Par la suite, il doit s'étirer de nouveau.

Pendant la course, on doit faire attention à la déshydratation du corps. On évite cette condition dangereuse en consommant de petites quantités de liquide aux stations que l'on trouvera tout au long du parcours. Afin d'empêcher les ampoules aux pieds, Alphonse conseille d'appliquer un peu de savon liquide entre le bas et le soulier.

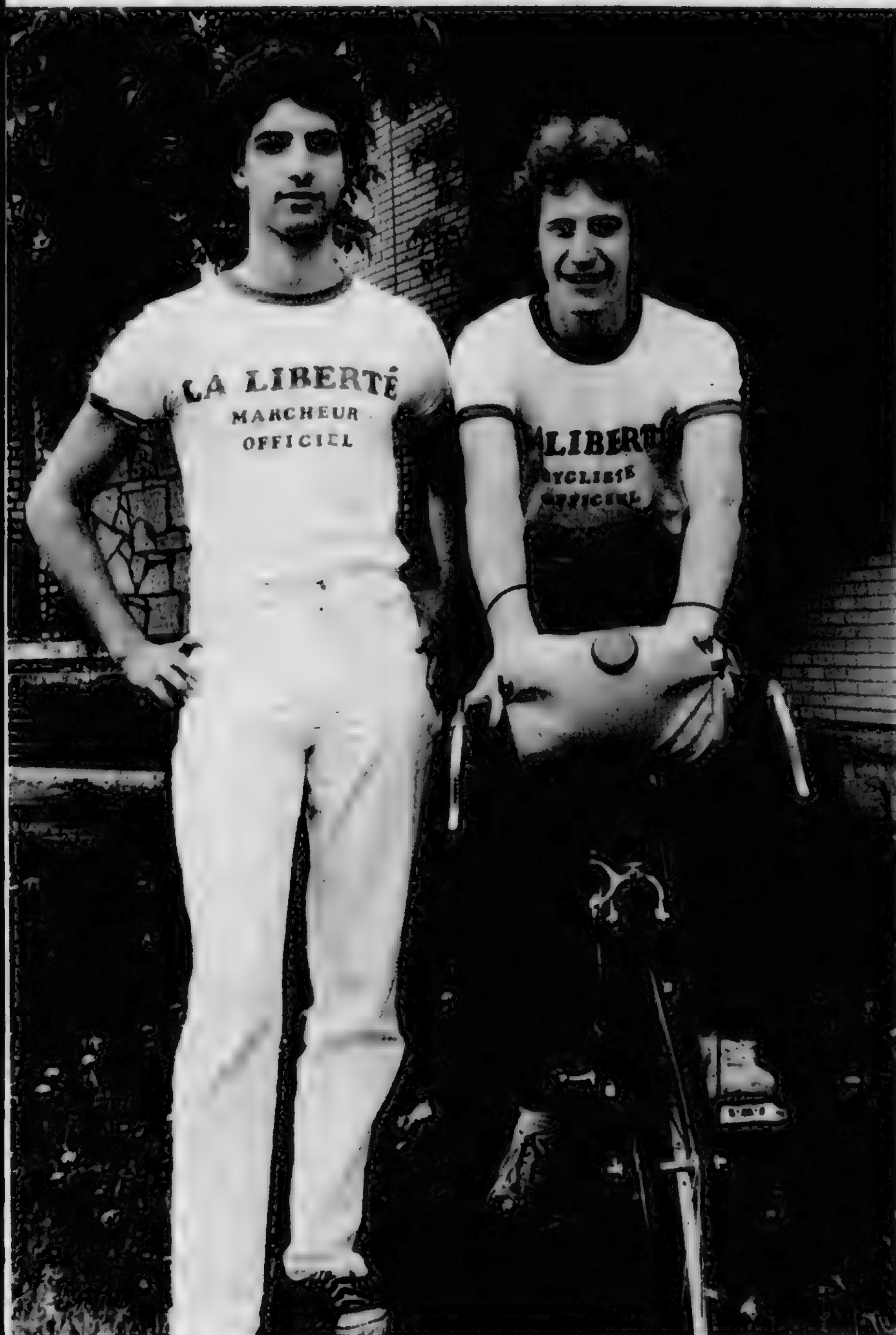
Immédiatement après la course, afin de s'assurer d'un lendemain aussi confortable que possible, on doit boire beaucoup de liquides, se mettre à l'ombre et s'étirer. Il est absolument déconseillé de se coucher sur l'herbe ou ailleurs pour les quelques heures suivant l'épreuve.

Pour ceux qui ne sont pas entraînés régulièrement, les mêmes suggestions s'appliquent. Cependant, on ne doit pas s'efforcer de maintenir un pas trop rapide. Des intervalles de marche et de course, ou tout simplement la marche, sont conseillées pour ces personnes-là.

Ce n'est qu'à l'âge de 19 ans qu'Alphonse Bernard, originaire de Saint-Claude, s'est lancé dans la course de distance. C'est alors qu'il a été athlète pour l'Université du Manitoba.

Après ses études en Sciences et en Commerce, Alphonse est devenu un entraîneur de plus en plus sérieux. Il a créé son propre club "Les Dynamiques" en 1976. Cette équipe, se joignant au club des "Wings", a pris le nom de "Takus" en 1978. Aujourd'hui elle est la plus grande équipe d'athlétisme à Winnipeg.

En plus, M. Bernard a aussi occupé le poste d'entraîneur de l'équipe de l'Université du Manitoba; une position qu'il a tenu jusqu'au printemps de 1983.



Pour le Cyclefonds...

En ce qui a trait aux conseils pour le Cyclefonds, on a rencontré Jean Remillard, originaire de Saint-Boniface, âgé de 27 ans, qui, à deux reprises, a remporté le trophée des cyclistes avec son ami, Robert Champagne.

M. Remillard s'est lancé sérieusement dans le cyclisme lorsqu'il était au secondaire. À l'âge de 23 ans, il a commencé à participer aux courses manitobaines.

Ne voulant se limiter à l'activité elle-même, Jean est devenu une espèce d'instructeur, étant appelé à faire des présentations sur le cyclisme à de nombreuses écoles au cours des dernières années.

Comme on peut s'y attendre, la condition de la bicyclette est de prime importance. Il est absolument essentiel qu'elle soit propre. Un vélo propre est plus efficace et a moins de poids inutile. Les vis partout sur la bicyclette doivent être serrées et on devrait faire attention à ce que les pièces rondes soient en bon état (roues, engrenage, etc.).

Il est à conseiller que les pneus soient en bonne condition et gonflés à environ 10 livres/pouce carré de moins que ce qui est recommandé par le manufacturier. Le cycliste devrait aussi voir à ce que les freins, le dérailleur, le siège et les guidons soient bien ajustés selon sa taille.

Pour la course, l'article de linge le plus important est la culotte qui, tout en étant courte, devrait néanmoins être assez longue pour empêcher le haut de la jambe de frotter contre le siège. Le restant du linge devrait être serré afin de bien couper le vent. Une casquette est très utile ainsi qu'une paire de gants à doigts coupés. S'il fait froid, le cycliste devrait s'habiller un peu plus chaudement.

La journée précédent la course, le cycliste devrait absorber une nourriture forte en glucides tels le pain, les patates, etc. Les liquides sont aussi importants.

Le matin de la course, le déjeuner doit être assez léger mais aussi fortifiant. Une heure et demie avant la course, quelques oeufs avec du pain **sans viande** sont suggérés; la vainde nuit à l'utilisation de l'oxygène pendant des exercices cardio-vasculaires.

Pas de viande

Comme pour la marche, il est important d'étirer toutes les parties du corps et de se réchauffer lentement sur sa bicyclette avant l'événement.

Pour l'événement lui-même, la cadence de la rotation des pédales est très importante. Si on ne peut maintenir une cadence d'au moins 60 r.p.m., on devrait adopter un engrenage plus bas. On doit aussi changer la position des mains à des intervalles réguliers. En plus, il est fortement conseillé de rouler en groupes échelonnés, c'est-à-dire, en file indienne: de cette façon, le premier coupe le vent pour les autres. Bien entendu, on change régulièrement celui qui se trouve en tête.

Durant la course on peut aussi s'assurer de manger soit des légumes, soit des fruits (pas les deux) à chaque heure environ. À la suite de la course, on doit s'étirer à nouveau et absorber des liquides.

On souhaite aussi bonne chance à Roland Stringer et à André Guyot, les membres de l'équipe du journal!

Georges VERMETTE

On y va à fonds!

La LIBERTÉ espère réunir plus de fonds que les autres organismes lors des Marchefonds et Cyclefonds de la semaine prochaine: on invite donc les lecteurs à commanditer l'un ou l'autre de nos représentants officiels, André Guyot et Roland Stringer (247-4823).

C'est vrai que le journal a été parmi les groupes à recevoir le plus de Francofonds cette année: 3 000$ pour une campagne téléphonique lors du 8e Coup de pouce de l'automne.

Roland Stringer sera donc le cycliste officiel. Sportif à ses heures, le journaliste stagiaire de La LIBERTÉ profite des pauses entre la rédaction de deux articles pour rouler dans les rues de Saint-Boniface. Quand on pédale, on peut aussi réfléchir!

André Guyot, du Parc Windsor, sera le marcheur officiel. Bien qu'il préfère le canot et le hockey à la marche, il est sûr de ses 20 km à parcourir. Début juillet, André quitte le Manitoba pour trois mois de stages en Ontario avant de s'envoler pour 6 mois au Pérou dans le cadre d'un projet de Jeunesse Canada Monde.

Le modest cachet que lui fournira La LIBERTÉ permettra à André d'avancer dans sa cueillette de fonds en vue de son voyage au Pérou.

J.P.D.

REPÈRES

Doern résiste

Le député néo-démocrate est prêt à voter contre son parti sur la question des services en français au Manitoba, si les résidants de sa circonscription d'Elmwood s'y opposent. Il exige la tenue d'audiences publiques sur la question. Russell Doern a lancé un sondage dans sa circonscription pour mieux recueillir l'opinion de ses électeurs. 7 500 foyers, appartements ou maisons d'affaires seront consultés. L'entente sur les droits des francophones conclue entre la SFM, le fédéral et le Manitoba doit être approuvée par l'Assemblée législative, la Chambre des communes et le Sénat.

Aprés Lyon, Epp?

Le chef de l'opposition Sterling Lyon a indiqué qu'il se prpépare à un retour à la vie privée. La présente session de l'assemblée législative pourrait être sa dernière à la direction du parti. Aucune date n'a encore été choisie pour la tenue d'un congrès au leadership. Néanmoins, l'élection de Brian Mulroney à la tête du parti progressiste conservateur du Canada a ranimé la spéculation que le député fédéral de Provencher, Jake Epp, pourrait briguer la succession de Sterling Lyon. Jake Epp était un des principaux partisans de Joe Clark au congrès à la chefferie.

Le prix des jeux

La vente de billets de loteries au Manitoba a augmenté durant l'année financière qui s'est terminée le 31 mars. Le montant des billets vendus l'an drrnier a dépassé 38 millions de dollars. La hausse est de 3 500 000$ par rapport à l'année précédente.



Jake Epp

Chômage en hausse

Le taux désaisonnalisé de chômage au Manitoba a augmenté de sept dixième de un pour cent en mai, pour se fixer à 10, 3 pour cent. Au niveau national le chômage a baissé de un dixième de un pour cent. Il se situe maintenant à 12,4 pour cent. À Winnipeg, le taux de chômage est demeuré stationnaire à 11,8 pour cent.



Sterling Lyon

Faillites: des hauts et des bas

Les nombres de maisons d'affaires ayant déclaré faillite a diminué considérablement au Manitoba cette année. Mais le nombre de faillites personnelles est à la hausse. Voici les chiffres: 136 maisons d'affaires ont déclaré faillite durant les premiers mois de 1983. La baisse est de 18 pour cent par rapport à la même période l'an dernier. Pour ce qui est des faillites personnelles, elles sont passées de 400 en 1982 à 471 cette année.

Morgentaler

Des accusations de conspirations en vue de procurer des avortements ont été portées contre le Dr Henry Morgentaler et sept de ses collaborateurs qui travaillent à sa clinique d'avortements. Selon la police, les accusés risquent la réclusion à perpétuité s'ils sont jugés coupables. 400 personnes ont manifesté devant le Palais législatif pour protester contre les accusations.



UN FUTUR ALLIÉ?

Un plan-foin

Le ministre de l'agriculture du Manitoba, Bill Uruski, a indiqué que son ministère étudie la possibilité de mettre sur pied un programme pour prévenir une pénurie possible de foin. En effet, de nombreux champs foin et des pâturages offrent un faible rendement cette année à cause d'un mauvais hiver.

Par ailleurs, les travaux d'ensemmencement sont achevés de 90 à 100 pour cent dans la plupart des régions du Manitoba, à l'exception du Nord-Ouest de la province. Le gel a causé des dommages à des récoltes qui avaient commencé à pousser dans les régions du Centre, de l'Est et d'Entre-les-Lacs.

LES PETITES ANNONCES

Nom .... **Téléphone** ....

Adresse .... **Code postal** ....

SVP publier cette annonce deux fois à compter de la prochaine parution. En lettres moulées SVP. Un seul mot ou groupe d'initiales par case SVP.

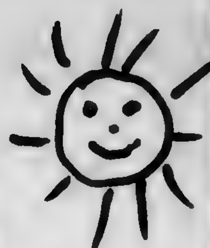
5$							
6$							
7$							
8$							

Conditions:

1 - Toutes les petites annonces seront publiées deux fois au coût minimum de 5$ (deux semaines de suite)
2- Une seule annonce par bon de commande sera acceptée
3- Vous devez faire parvenir vos annonces à **LA LIBERTÉ** par courrier ou en personne. Les commandes ne seront pas acceptées au téléphone.
4- Les petites annonces doivent être payées d'avance sinon elles ne paraîtront pas.
5- Un maximum de six lignes sera accepté.

Par la poste: **LA LIBERTÉ**, C.P. 190, Saint-Boniface, R2H 3B4
En personne: 340, boulevard Provencher, Saint-Boniface

La Page de Bicolo ...





Hé! Regarde qui a gagné!!! Concours des beaux dessins de ce que tu aimes faire de plus durant les vacances!

Premier prix - **une tente** - choisi au hazard parmi les 26 plus beau dessins. Patricia Hamilton, C.P. 9, Lorette, Manitoba; Âge: 7 ans.

Les autres gagnants:

Bernadette Divorne
Haywood, Manitoba — Âge: 5½ ans

Donald Sorin
C.P. 96
Sainte-Agathe, Manitoba — Âge: 6 ans

Michael Witoski
Lorette, Manitoba — Âge: 6 ans

Jennifer Fournier
C.P. 89
La Broquerie, Manitoba — Âge: 6 ans

Stéphane Lambert
C.P. 26
Sainte-Anne-des-Chênes, Manitoba — Âge: 6 ans

Suzie Lemoine
C.P. 37
Sainte-Agathe, Manitoba — Âge: 6 ans

Jamie Cournoyer
Lorette, Manitoba — Âge: 7 ans

Heather Pernisie
Saint-Adolphe, Manitoba — Âge: 7 ans

Stéfance Lavergne
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba — Âge: 7 ans

Joel Vanderbosch
Sainte-Rose-du-Lac, Manitoba — Âge: 8 ans

Norbert Viallet
Powerview, Manitoba — Âge: 8 ans

David Désautels
Powerview, Manitoba — Âge: 8 ans

Nancy Fontaine
Saint-Georges, Manitoba — Âge: 9 ans

Serge Lacroix
Saint-Claude, Manitoba — Âge: 9 ans

Trisha Dubé
Powerview, Manitoba — Âge: 8 ans

Joanne Hamilton
Lorette, Manitoba — Âge: 9 ans

Lucille Gauthier
Saint-Claude, Manitoba — Âge: 10 ans

Joel Gagné
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba — Âge: 10 ans

Brigitte Gobeil
21, avenue Foch
Transcona, Manitoba — Âge: 10 ans

Chantal Préfontaine
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba — Âge: 10 ans

Robert Sibilleau
Saint-Claude, Manitoba — Âge: 11 ans

Chérie Korol
C.P. 89
Otterburne, Manitoba — Âge: 12 ans

Roger Bazin
Saint-Claude, Manitoba — Âge: 12 ans

André Moal
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba — Âge: 12 ans

Gilbert Danais
C.P. 393
Saint-Claude, Manitoba — Âge: 13 ans

Dimanche c'est la FÊTE DE NOS PAPAS!

Aide papa à ouvrir son gros cadeau. Quelle surprise se cache dedans? (Les petits dessins sont des indices.) Place les letttres dans le bon ordre.

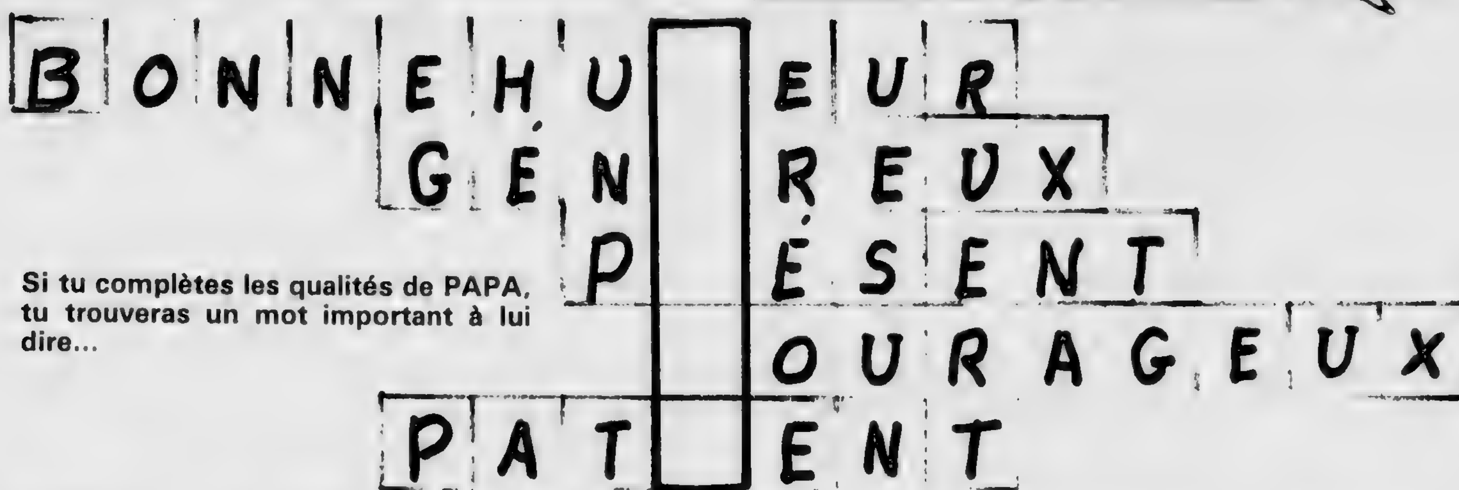


J'ai reçu des belles lettres disant MERCI pour les prix gagnés, de Donald et Rosanne Legal de Sainte-Anne-des-Chênes et un beau dessin de David Plamondon d'Ile-des-Chênes.

Ça me fait plaisir de vous lire!

Bicolo

Si tu complètes les qualités de PAPA, tu trouveras un mot important à lui dire...





Cycleton ou marcheton... C'est notre affaire!

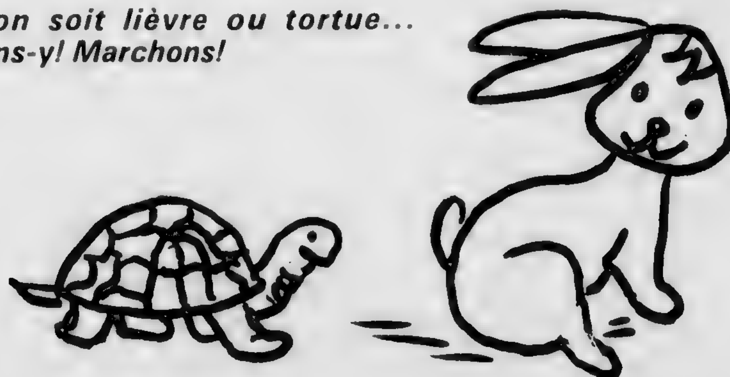
Samedi 25 juin - de Sainte-Anne-des-Chênes à La Broquerie

FRANCOFOND c'est une organisation qui ramasse de l'argent pour les activités des franco-manitobains, (nous autres!).

Chacun de nous profite beaucoup de ces argents. Ça nous permet de faire de beaux projets; activités chez les scouts, les guides; des voyages-échanges, des livres sur notre histoire locale et bien d'autres...

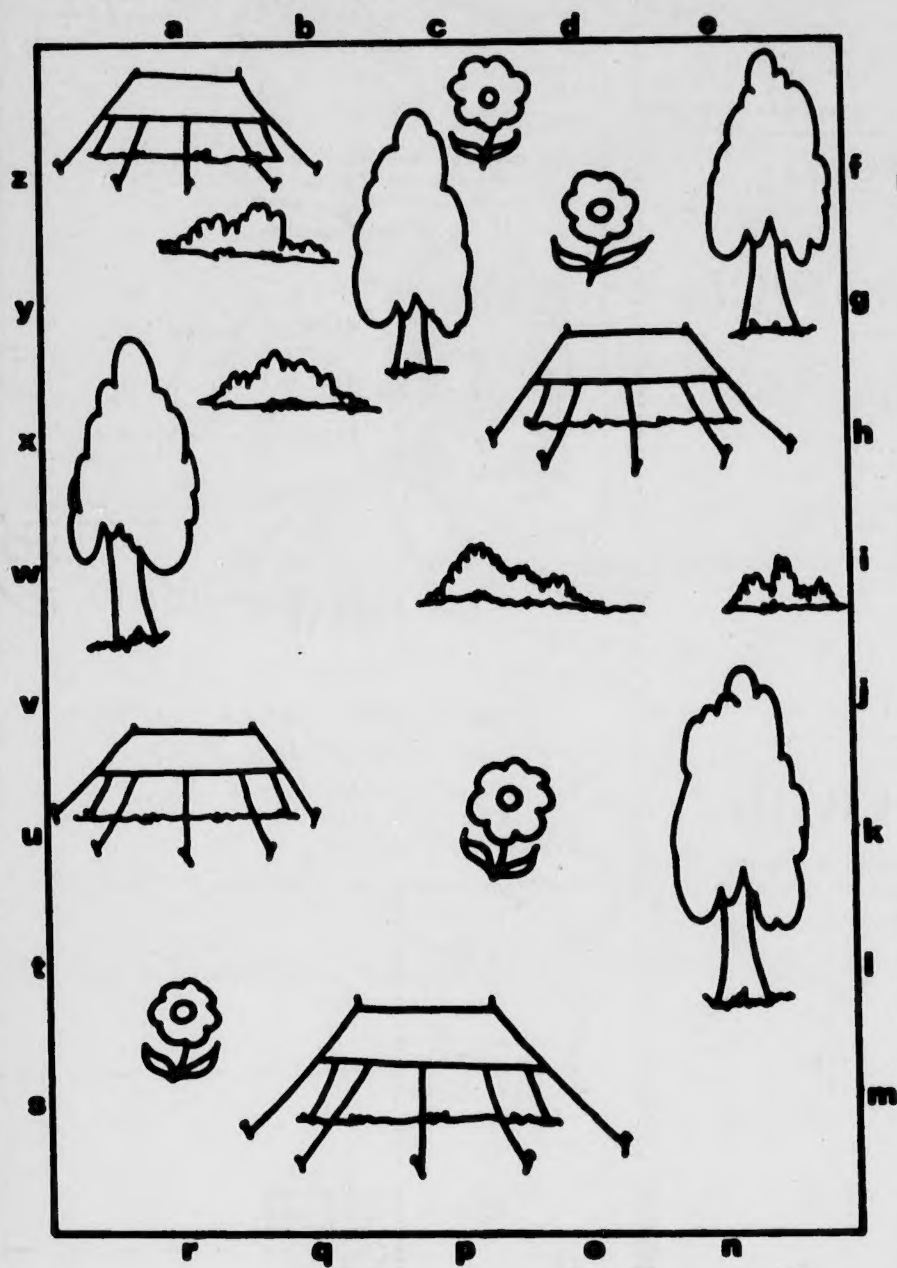
Quand tu participes au marcheton, tu poses un geste positif pour aujourd'hui et pour l'avenir.

Qu'on soit lièvre ou tortue... Allons-y! Marchons!



Le terrain de camping

Avec seulement deux lignes droites divise de champs en quatre sections, chacune ayant une tente, un arbre, une fleur et un arbuste. Vas-y!





Membre gagnant 6597

Danielle Audette
C.P. 119
La Broquerie, Manitoba
Âge: 5 ans

Réponse: Le cadeau
Coffret à pêche
Le terrain de camping:
Les lignes de Z à J et de
D à R

Je salue mes nouveaux membres

6900 Daniel Laliberté Great Falls
6901 Micheline Papineau Pine Falls
6902 Daniel Sauve Great Falls
6903 Suzanne Guimond Powerview
6904 Joel Bouvier Powerview
6905 Richard Bruneau Powerview
6906 Ann-Lorene Adams Powerview
6907 Patricia Chyborak Selkirk
6908 Shelley Traverse Selkirk
6909 Michael Kotowich Winnipeg
6910 Kim McLauchlan Selkirk
6911 Kimberly Fey Selkirk
6912 Derek Woycheshen Selkirk
6913 Curtis Chiborak Selkirk
6914 Léanne Wozny Selkirk
6915 Tracey Stirbisky Selkirk
6916 David Zamosc Selkirk
6917 Melin Langlois Selkirk
6918 Angie Stevenson Selkirk
6919 Roy Hardwick Selkirk
6920 Carrie Stevenson Selkirk
6921 Denise Smith Selkirk
6922 Tara Hébert Selkirk
6923 Ian Adams Selkirk
6924 Cathy Clemons Selkirk
6925 Billy Whitway Selkirk
6926 Corinne Zamosc Selkirk
6927 Jennifer Woycheshen Selkirk
6928 Bernie Graham Selkirk
6929 Chris O'Neil Selkirk
6930 Craig Moore Selkirk



LA LIBERTÉ racontée...

L'unique hebdo de langue française au Manitoba fête cette année son 70e anniver saire: déjà une section spéciale du journal a été consacrée à l'événement et une Boustifaille réunissant 300 personnes à été organisée avec succès.

C'est maintenant au tour des lecteurs de participer à la fête!

La rédaction du journal considère que l'histoire de La LIBERTÉ, c'est un peu l'histoire de tout le monde, de toutes les Franco-Manitobaines et de tous les Franco-Manitobains.

C'est pourquoi les pages de l'hebdo seront ouvertes pour que vous, les lecteurs, puissiez raconter comment l'histoire de La LIBERTÉ et votre histoire personnelle se sont rencontrées.

Par la présente, vous êtes invités à faire parvenir à la rédaction du journal de courts récits (maximum de deux feuillets dactylographiés à double interligne, si possible) de vos expériences avec le journal, des anecdotes, des histoires drôles, des souvenirs et des photos.

Les participations seront publiées au fur et à mesure qu'elles parviendront au journal. Merci.

LA LIBERTÉ racontée...

REMERCIEMENTS

Les membres de la famille de Josephine Marie Thérèse Suzanne **IRVIN**, née Janier, tiennent à exprimer leur vive reconnaissance à tous ceux et celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie soient par leur assistance aux prières et à la messe, des offrandes de messes, des cartes, des fleurs ou des dons.

Un grand merci à l'abbé Gérard Dionne de la Cathédrale qui a célébré la messe, à Mademoiselle Yvonne Larivière qui a présidé aux prières au salon funéraire, à l'organiste et la chorale de la Cathédrale, aux porteurs, Messieurs Don Bonne, Pierre Couture, Normand Dupasquier, à Madame Simone Couture et ses amies qui ont servi le goûter, aux directeurs du salon funéraire P. Coutu et à Monsieur et Madame Henri Carrière pour leur bonté.

La LIBERTÉ
CHANGEMENT D'ADRESSE

Nom ....

Nouvelle adresse ....

....

Code postal .... No d'abonné ....

Envoyez ce coupon, ainsi que l'étiquette portant votre ancienne adresse à **La LIBERTÉ, C.P. 190, Saint-Boniface, R2H 3B4.**

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU, JEANNE GEORGETTE SIMONE PARENTY, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200 - 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 29e jour du mois de juillet 1983.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 10e jour du mois de juin 1983.

MARCOUX BETOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession

NOMINATION

Le Président de l'Association de la Presse Francophone hors Québec, M. Marc Ouellette est heureux d'annoncer la nomination de M. Wilfred Roussel à titre de directeur général de l'APFhQ.

Originaire de Le Goulet au Nouveau-Brunswick, M. Roussel fit ses études secondaires à Shippagan, N.B. et ses études universitaires à l'Université de Moncton, N.B. où il obtint un Baccalauréat en Sciences sociales en 1974; mention sciences économiques.

Au niveau de la presse écrite, il oeuvra de 1974 à 1981 aux Editions du Nord ltée de Caraquet au Nouveau-Brunswick où il fut directeur-général pendant deux ans après y avoir occupé les postes de directeur du tirage, journaliste, directeur du personnel et directeur du journal L'Aviron de Campbellton.

De 1981 à 1983, il fut consultant à l'APFhQ où il travaillait à plusieurs dossiers touchant les journaux membres de l'association, principalement en Nouvelle-Ecosse et en Ontario.

Le conseil d'administration est confiant que M. Roussel saura assurer une relève adéquate au bureau permanent de l'association à Ottawa et que sa connaissance de plusieurs journaux membres et de leurs besoins sera un atout dont pourront bénéficier tous les éditeurs.



National Defence — Défense nationale

AVIS AU PUBLIC
CHAMPS DE TIR DE SHILO

Jusqu'à avis contraire, il y aura des exercices de tir de jour et de nuit au champs de tir de Shilo.

Les champs de tir sont constitués de la propriété du MDN qui se trouve à environ 20 milles au sud-ouest de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les townships 7, 8 et 9, du 14e rang à l'ouest du méridien origine, dans les townships 8, 9 et 10 des 15e et 16e rangs à l'ouest du méridien origine, dans la province du Manitoba. Le cas échéant, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant à l'officier du Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement délimitées et des affiches indiquent qu'il est interdit de pénétrer sur le terrain et que la chasse n'est pas permise qu'avec l'autorisation expresse du commandant de la base. On peut se procurer cette autorisation à la section des opérations, au bâtiment L50 de la BFC Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS
Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs sont dangereux. Évitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous possédez un engin que vous croyez contenir des explosifs, veuillez avertir votre poste de police et des mesures seront prises pour vous en débarrasser.

Il est formellement interdit aux personnes non autorisées de pénétrer dans ce secteur.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada



Transport Canada Air — Transports Canada Air

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h00, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, gestion du matériel, 10e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet 2352-81-104

Description des travaux: Déplacement de la station VOR à l'aéroport de Thompson, Thompson (Manitoba).

Date limite: le 8 juillet 1983

Dépôt: Chèque ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les documents contractuels peuvent être consultés à l'Association de constructeurs de Winnipeg et Thompson (Manitoba) et Régina et Saskatoon (Saskatchewan). Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

La garantie versée à l'égard des documents contractuels sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Pour de plus amples renseignements, appelez le (204)949-4329.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous devront être envoyées au Chef, Police de contrat et d'administration, Département des Travaux publics Canada, Pièce 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, tél.: (403)420-3213. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30, MDST, le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels aux bureaux du département ci-dessous, lors du paiement du dépôt.

PROJET

No 037626 - pour Service correctionel Canada
Prince Albert, Saskatchewan
Saskatchewan Penitentiary (SHU)

"Pre-tender for Supply and installation of detention hardware, doors, panels, frames and grille

Date de fermeture: le 29 juin 1983

Dépôt: $250.00

Les documents contractuels peuvent aussi être consultés à 2221 Hanselman Court, Saskatoon, Saskatchewan; 1100 Motherwell Building, 1901, avenue Victoria, Régina, Saskatchewan; 201 Federal Building, 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba; Pièce 632, Harry Hays Building, Calgary, Alberta; Pièce 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta; 1166, rue Alberni, Vancouver, Colombie-Britannique; et 4900, rue Yonge Street, Willowdale, Ontario; ainsi qu'aux bureaux de l'Association de construction situés à Vancouver, Colombie-Britannique; Edmonton et Calgary, Alberta; Régina, Saskatoon et Prince Albert, Saskatchewan; Winnipeg, Manitoba; et Toronto, Ontario

Renseignements additionnels:

K. Vicaruddin
Député directeur du projet
Tél.: 420-3170

INSTRUCTIONS

Le dépôt requis pour l'obtention de plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, des documents, au cours du mois suivant l'ouverture des soumissions.

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous devront être envoyées au Chef, Police de contrat et d'administration, Département des Travaux publics Canada, Pièce 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, tél.: (403)420-3213. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30, MDST, le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels aux bureaux du département ci-dessous, lors du paiement du dépôt.

PROJET

No 037626 - pour Service correctionel Canada
Prince Albert, Saskatchewan
Saskatchewan Penitentiary

"SHU Superstructure"

Date de fermeture: le 14 juillet 1983

Dépôt: $500.00

NOTE: Une réunion d'informations aura lieu à 9h00 le 22 juin 1983, sur l'emplacement du projet dans l'Édifice de l'Administration du Saskatchewan Penitentiary à Prince Albert, Saskatchewan.

Les documents contractuels peuvent aussi être consultés à 2221 Hanselman Court, Saskatoon, Saskatchewan; 1100 Motherwell Building, 1901, avenue Victoria, Régina, Saskatchewan; 201 Federal Building, 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba; Pièce 632, Harry Hays Building, Calgary, Alberta; Pièce 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta; 1166, rue Alberni, Vancouver, Colombie-Britannique; et 4900, rue Yonge Street, Willowdale, Ontario; ainsi qu'aux bureaux de l'Association de construction situés à Vancouver, Colombie-Britannique; Edmonton et Calgary, Alberta; Régina, Saskatoon et Prince Albert, Saskatchewan; Winnipeg, Manitoba; et Toronto, Ontario

DÉPÔT D'ENCHÈRE: Les sous-entrepreneurs pour les commerces électriques et mécaniques devront soumettre leur soumission au dépôt d'enchère situé au bureau de l'Association de construction, 3700, chemin Marguis, Prince Albert, Saskatchewan, pas plus tard que 14h00 (CST), le lundi 11 juillet 1983, selon les "Standard Rules of Practice for Bid Depositories (Federal Government Construction Projects)".

Renseignements additionnels:

K. Vicaruddin
Député directeur du projet
Tél.: 420-3170

INSTRUCTIONS

Le dépôt requis pour l'obtention de plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, des documents, au cours du mois suivant l'ouverture des soumissions.

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada

Le 25 juin 1983

l'esprit FRANCOFONDS INC.

"La volonté tranquille d'assurer ensemble l'avenir."

cyclefonds

St-Boniface (départ)
1
Ste-Anne
12
311
Giroux
210
La Broquerie (arrivée)

Parcours: 75 km
Inscription: 8h00
Départ: 8h30 au Centre culturel franco-manitobain

Marchefonds

St-Boniface
1
Ste-Anne (départ)
210
Giroux
La Broquerie (arrivée)

Parcours: 20 km
Inscription: 8h15
Départ: 9h00 au Centre culturel de Ste-Anne

PRIX

Un micro-ordinateur (Commodore 64) sera offert comme prix pour les étudiants de la 1ère à la 12e année.

Chaque 50$ de contribution remis lors de l'inscription vous donnera une chance au tirage.



Des trophées seront remis pour:

a) recueillir le plus d'argent pour Francofonds.
b) avoir le plus grand nombre de commanditaires.
c) être le(la) participant(e) le(la) plus âgé(e) à faire le parcours en entier.
d) être le(la) participant(e) le(la) plus jeune à faire le le parcours en entier.
e) avoir parcouru le trajet le plus rapidement.
f) la classe ayant recueilli le plus de fonds per capita.

Le montant minimum de contributions à recueillir pour être éligible aux trophées est de 25$ pour les participants de 14 ans et moins et de 50$ pour tous les autres de 15 ans et plus.

Passez prendre des livrets de commanditaires à votre CAISSE POPULAIRE.



237-5852 *Pour plus de renseignements*

Diffusé en direct par CKSB 1050

